



à VIVRE Romagnieu

BULLETIN MUNICIPAL N°9 - JUIN 2017

➤ WWW.ROMAGNIEU.FR

ETAT CIVIL 2016

Ils ont vu le jour !

SIMON Liam, Amine le 06/01/2016	GOLDIN Tom, Clément, Gustave le 08/04/2016	CHAUDEY Benoît le 09/10/2016
CARITI Shana le 09/01/2016	JEAN Hugo, Laurent le 13/04/2016	REIBEL Jules, Bruno, Jean le 18/10/2016
PITTION Ambre, Ida le 20/01/2016	DECHAVANNE Lina, Julie le 30/04/2016	MICOUD Eléna le 19/11/2016
REVOL Augustin, Jean-François, Jacques, Benjamin le 24/02/2016	BAVU Lucas le 08/07/2016	CLAVEL Evan, Henri, Jacky le 24/11/2016
OLLIER Solan le 05/03/2016	LE BRET Isaline, Louise le 17/07/2016	PRAGET Lise le 30/11/2016
GUILLET Jeanne, Juliette le 06/03/2016	KAYAHAN Esteban le 17/08/2016	PERROUD Baptiste, Xavier le 01/12/2016
TRILLAT Clément le 09/03/2016	MEYNARD Timéo le 27/09/2016	GUNTHER Léo le 04/12/2016
MARTINEZ Lally, Michèle, Véronique le 10/03/2016	OLIVERO Louna, Lucienne, Joëlle le 27/09/2016	MEYNARD Emma, Agnès, Claire le 05/12/2016
	BRET RAMIREZ Mia le 09/10/2016	CHERMETTE Maxence, Francisque, René le 22/12/2016

Ils se sont dit «oui»

GUILLET Jordan et BERTHET Céline, Marie-Hélène le 14/05/2016	MONTET Julien, Guy et GUIMARAES Elodie, Marjorie le 04/06/2016
PARUSSINI Guillaume, Patrick et PIERRE Angélique, Isabelle, Maguy le 14/05/2016	FALZI Sylvain, Nicolas et DUVERT Elsa le 20/08/2016
LOMBARD Pierre, Alain et PRUNIER Marina le 28/05/2016	POLAK Maxime, Guy et MALDONADO Angélique, Coralie le 10/09/2016
CASTE Noël, Michel, Edmond et FAUCHÉ Christine, Pascale le 28/05/2016	TRILLAT Florent, Yves et MERMET Alicia le 31/12/2016
BURAI Thierry, Maurice, Gilbert et BERENGUER Agnès, Marie- Pierre le 28/05/2016	



Ils nous ont quittés

PAGAY Pierre, Marius le 06/01/2016	CURTET Marguerite, Jeanne épouse CHABOUD le 12/04/2016	CHABOUD Paul, Albert le 10/07/2016	MEUNIER Jean-Claude, Daniel, Raymond le 09/11/2016
SEFERIAN épouse PEDRENO Geneviève, Olga le 25/01/2016	BARD Suzanne, Marie, Chris- tiane épouse JANIN le 09/05/2016	PEGOUD Joseph, Eugène le 11/07/2016	BAUER Anna, Maria le 24/11/2016
RIZZON Auguste, Antoine le 04/02/2016	YVRAI Bernard, Alphonse le 17/05/2016	BLANC Gilles, Noël le 10/08/2016	COTÉ Alain, Charles, Daniel le 29/11/2016
REVOL Jean-Baptiste le 19/03/2016		MERMET Jean-Marc le 27/08/2016	LUCCHETTI Robert le 22/12/2016

La mairie vous accueille



Horaires d'ouverture de vos services administratifs :
• mardi – jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
• vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
• un samedi sur 2 le matin uniquement de 9h à 12h

Fermeture estivale ★ Du 13 au 17 juillet ★
et du ★ Du 14 au 19 août ★



Mairie de Romagnieu,
5 place de la Mairie 38480 Romagnieu
Tel : 04 76 37 01 78
Mail : mairie-romagnieu@wanadoo.fr
www.romagnieu.fr

Permanences des samedis (à partir de juin)

03 juin
17 juin
01 juillet
22 juillet
05 août
12 août
09 septembre
23 septembre
07 octobre
21 octobre
18 novembre
25 novembre
09 décembre
23 décembre

www.romagnieu.fr



Bulletin Municipal N° 9 - Juin 2017
Directeur de publication :
Céline REVOL, Maire par intérim
Rédaction : Commission Communication.
Crédits photos : Mairie de Romagnieu et
Associations locales.
Création & impression
••• www.tria-design.fr



Merci Denis,

Denis Guillet était un homme simple, droit et d'une profonde honnêteté, dont la modestie n'aurait pas aimé qu'on fasse de longs discours à son propos.

Ce n'est pourtant pas une raison suffisante pour le laisser partir sans pouvoir dire toute l'admiration et la reconnaissance qui lui sont dues pour les 28 années au cours desquelles il a honorablement rempli ses mandats d'adjoint et de maire de la commune de Romagnieu.

Pendant toutes ces années, de 1989 à aujourd'hui, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice.

Il aura représenté une génération d'élus municipaux qui, bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante, ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée de profondes évolutions.

Homme de la terre, empreint d'un bon sens à toute épreuve, dévoué à sa commune et à ses concitoyens, Denis Guillet nous laissera le souvenir d'une vraie humanité, d'une modestie imperturbable, d'une générosité et d'une tolérance rares.

Même la cruelle maladie qui l'a emporté n'aura pas réussi à altérer sa bonhomie naturelle et son optimisme communicatif.

Que Denis Guillet soit remercié pour tous les services qu'il a rendus et tout le soin qu'il a mis à préparer l'avenir de sa commune et que ses proches sachent combien sa disparition attriste tous ceux qui l'ont connu et combien leur peine est partagée.

L'équipe du conseil municipal

■ Cérémonie des vœux à la population

13 janvier 2017 à Romagnieu

Le Conseil Municipal et moi-même, sommes particulièrement heureux de vous accueillir dans cette salle polyvalente et nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre présence toujours aussi nombreuse qui témoigne, si besoin était, de l'intérêt que vous accordez à la vie de votre commune.

C'est pour moi une joie constante de vous recevoir et de recevoir un certain nombre d'élus et de personnalités des villes et villages voisins, du nord Isère ou de l'avant pays savoyard, malgré la grippe. Leur présence parmi nous, signe d'amitié et d'unité, me réconforte et me rassure.

Aussi je me dois de citer en espérant n'oublier personne [...].

La cérémonie des vœux c'est toujours une agréable tradition, faite de convivialité et de courtoisie, un moment privilégié où l'on évoque ensemble les souvenirs de l'année écoulée et où l'on regarde l'année nouvelle la tête remplie de projets et d'idéal.

Mais cette année est une année particulière car elle sera électorale aussi pour respecter la déontologie j'ai décidé, bonne nouvelle, de faire plus sobre et plus court.

A vous tous, aux membres de vos familles, à vos amis et à tous ceux qui vous entourent et que vous aimez, en mon nom et au nom du conseil municipal, j'adresse des vœux de santé, de réussite, de bonheur partagé et de plus grande solidarité.

Je vous souhaite très sincèrement que vous soyez épargnées les petites catastrophes comme les plus grandes, que ce soit la maladie, la solitude, la précarité, le chômage ou encore la séparation d'avec un être cher.

L'année 2016 fut une année comme d'habitude, comme les autres, avec son lot de catastrophes et d'horreur sur lesquelles je ne m'étendrai pas, avec l'espérance un peu folle de voir la fin des conflits en Syrie, en Libye ou encore en Irak. La fin aussi, on peut toujours rêver de voir la fin du fanatisme salafiste, des attentats de Daesch et de l'état islamique.

Mes vœux iront enfin vers vous tous, que vous apparteniez au monde associatif ou au corps enseignant, que vous fassiez partie du personnel communal administratif, culturel ou technique, que vous soyez membre du Conseil

Municipal ou du CCAS, je tiens à vous dire combien j'ai confiance en vous, car je sais que vous ne ménagez pas vos efforts.

Je connais votre conscience professionnelle et votre dévouement à la cause du service public. J'apprécie, au quotidien, le travail des enseignants au service des enfants de notre école dans un groupe scolaire à l'excellente renommée, très apprécié par tous.

J'apprécie l'investissement de Chantal et Brigitte pour avoir su mettre en avant des activités TAP régulièrement renouvelées, comme pour ce 3ème cycle, l'intervention de M. BLAZIN archéologue et guide conférencier, de Mme MAZET, avec un atelier peinture sur soie, de Marina et Françoise en art plastique, Carole en cuisine et Jennifer avec le twirling bâton, Jean-François autour du ballon.

A toutes et à tous, je voudrais que vous sachiez combien j'apprécie votre regard tourné vers les autres, et votre volonté chevillée au corps de participer à un monde plus altruiste et de vivre dans un village encore de plus grande générosité et de plus ample solidarité.

La cérémonie des vœux, c'est aussi pour nous l'occasion d'accueillir et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont cédé au charme désuet et paisible de ce petit village fleuri de 1712 ha pour 1536 habitants.

Je voudrais simplement leur dire qu'ils entrent dans une commune où l'activité associative est dense, qu'elle soit sportive, caritative ou de loisirs, elle sera pour eux source d'intégration. Sans cette richesse associative, Romagnieu serait une commune pauvre, vidée de son sens, sans âme.

Saluer aussi les mérites des artisans et commerçants locaux qui par leur dynamisme et leur savoir-faire contribuent à l'essor de notre commune... En parlant d'artisans, j'en profite pour féliciter les ouvriers de l'entreprise Trillat Charpente pour le magnifique toit de la cure qu'ils ont réalisé.

Il me reste à ne pas oublier la profession agricole dont je connais les incertitudes et les difficultés liées au prix du lait aux conditions climatiques ou à la PAC et dont je sais combien est difficile ce métier si exigeant mais indispensable pour nourrir la planète ou encore entretenir nos territoires.

2016, ce fut encore à la base de loisirs une année contrastée, qui nécessite un investissement et une présence de tous les instants de la part de Céline et de sa commission.

Je me demande si la solution ne serait pas un transfert de la gestion au Vals Du Dauphiné afin d'engager une réflexion globale sur l'avenir du lac de Romagnieu et sur un programme d'investissement devenu indispensable si l'on veut retrouver une base de loisirs attractive d'autant plus que la compétence gestion des zones d'activité touristique devrait revenir aux communautés de communes, et que le lac de Romagnieu est le seul lac sur le territoire des VDD.

Je pense qu'il faut séparer le lac en deux, créer une zone nature et écologique et sur l'autre moitié une zone d'activité ludique, les deux séparées par une digue piétonne.

2016, ce fut aussi le feuillet des Vals du Dauphiné et la création d'une grande communauté de communes entre les 5 intercommunalités Vallons de la Tour, Vallée de l'Hyen, Vallée de la Bourbe, Chaîne des Tisserands et Vallons du Guiers, 37 communes pour 60.000 habitants.

Nous avons pourtant ici localement un projet de regroupement interdépartemental innovant, dans le même bassin de vie entre les 3 intercommunalités de part et d'autre du Guiers, lac d'Aiguebelette, Val Guiers et 6 communes des Vallons du Guiers dans le prolongement du parc de Chartreuse.

Le Préfet de l'Isère, le Préfet de Savoie, le Sous-préfet de la Tour du Pin que nous avons réunis ont reconnu cette belle initiative mais nous ont finalement imposé l'adhésion aux VDD. Un regroupement qui n'avait pas ma préférence car il n'existe pas de cohérence territoriale pas de liens entre nos communes. Qu'avons-nous en commun avec Biol par exemple si ce n'est que c'est une très jolie commune comme nous.

J'ai le sentiment de vous avoir suffisamment ennuyé et le temps de conclure approche mais il faut bien que je vous parle un peu de 2017...

Je vais soumettre à mon conseil municipal un programme d'investissement pour les 2 ans à venir : avec la construction d'une salle socio-éducative et sportive, un investissement qui approchera le 1 million d'euros, nous aurons recours à un emprunt à hauteur de 400 000 euros environ.

Cette salle sera très utile aux enfants des écoles, pour les activités d'éveil, pour les activités périscolaires des TAP, pour nos associations et enfin pour nos habitants pour des événements festifs ponctuels.

Cette salle mettra notre commune au niveau des communes de son rang.

Il faut aussi rénover la toiture de l'école primaire en très mauvais état et restaurer le lavoir du Martinet réclamé avec nostalgie par tous les habitants de la Bruyère tellement ils y ont de souvenirs.

Vous voyez il y a toujours à faire dans les communes...

[...] Je vous avais annoncé que je ne serai pas trop long alors il est temps que je m'arrête même s'il y aurait encore tant de choses à dire.

Avant de vous retrouver autour du buffet campagnard, comme j'en ai l'habitude, je livre à votre réflexion une citation du philosophe Pascal sur l'oisiveté, à l'heure où nos politiques vantent les bienfaits du travail :

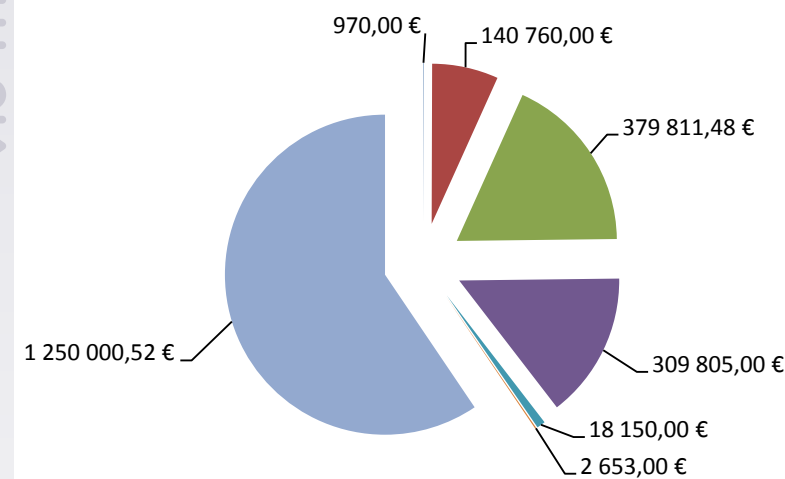
« Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire, sans divertissement. Il sent alors son néant, sa dépendance, son impuissance, son vide. Il sortira du fond de son âme l'ennui, la tristesse, le chagrin, le dépit et le désespoir ».

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Denis GUILLET, Maire



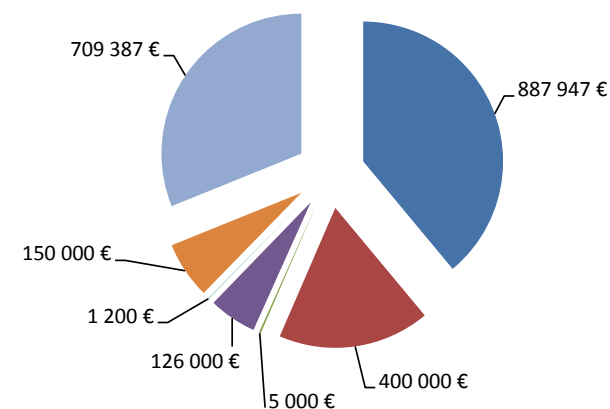
Budget principal 2017 de la Commune



Recettes de fonctionnement

- Atténuations de charges 970 €
- Produits des services 140 760 €
- Impôts et taxes 379 811,48 €
- Dotations, subventions et participations 309 805 €
- Autres produits de gestion courante 18 150 €
- Produits exceptionnels 2 653 €
- Résultat antérieur cumulé reporté 1 250 000,52 €

TOTAL 2 102 150 €



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général 887 947 €
- Charges de personnel et frais assimilés 400 000 €
- Atténuations de produits 5 000 €
- Autres charges de gestion courante 126 000 €
- Charges exceptionnelles 1 200 €
- Dépenses imprévues 150 000 €
- Virement au profit de la section d'investissement 532 003 €

TOTAL 2 102 150 €

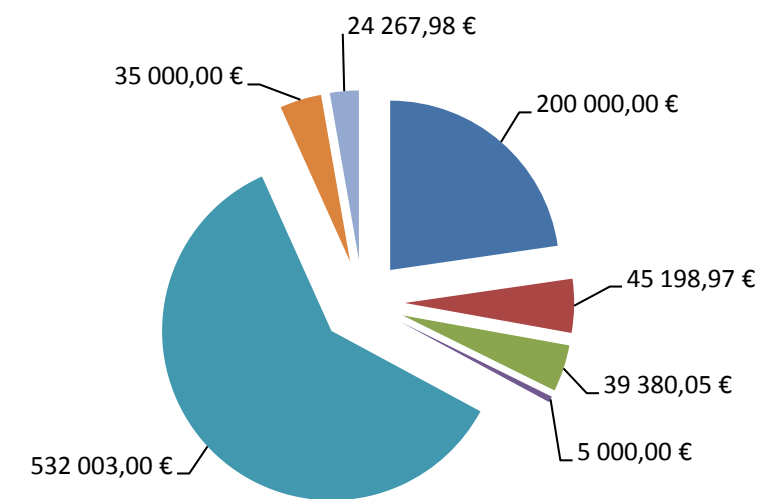
Contributions directes

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	1 512 000 €	6,640 %	100 397
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 257 000	13,180 %	165 673
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70 700	41,740 %	29 510

Recettes d'investissement

- Emprunts 200 000 €
- Dotations et fonds divers 45 198,97 €
- Excédent capitalisé 39 380,05 €
- Dépôtset cautionnements reçus 5 000 €
- Virement de la section de fonctionnement 532 003 €
- Opérations d'ordre (gestion patrimoniale) 35 000 €
- Résultat d'exécution antérieur cumulé 24 267,98 €

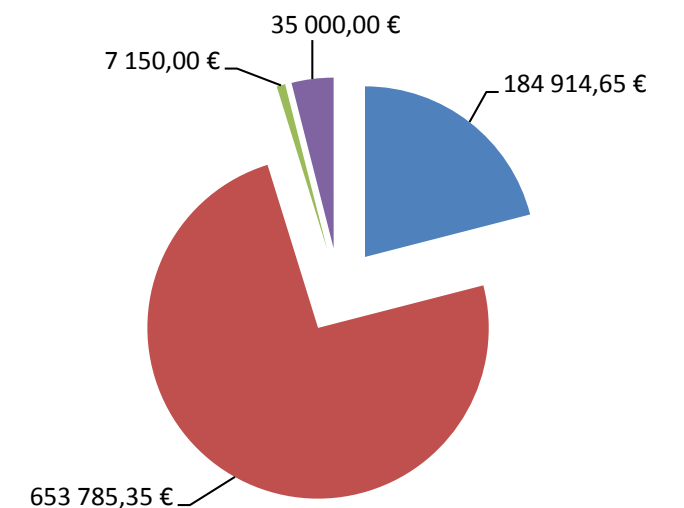
TOTAL 880 850 €



Dépenses d'investissement

- Immobilisations corporelles 184 914,65 €
- Immobilisations en cours 653 785,35 €
- Emprunts et dettes assimilées 7 150 €
- Opérations d'ordre (gestion patrimoniale) 35 000 €

TOTAL 880 850 €



Projets principaux d'investissement 2017

Salle multi-activités	400 000 €
Salle de Classe	50 000 €
Réhabilitation de la Cure	50 000 €
Réfection toiture écoles	110 000 €
Aménagement lac	62 000 €
Travaux école (huisserie, disjoncteur, chauffage...)	50 000 €
Equipement déneigement + remorque tondeuse	15 000 €

■ Brèves

Les archives de la Mairie

■ Durant les travaux de réfection de la mairie, Aurélie et Magali ont réalisé un gros travail d'archivage.



Quelques beaux documents

Carte nationale d'identité : Nouvelles modalités de délivrance

■ Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte) reste gratuite.

A compter du 21 mars 2017, l'usager devra s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Communes équipées les plus proches :

Isère

- Aoste,
- Pont-de-Beauvoisin,
- Bourgoin-Jallieu,
- L'Isle d'Abeau,
- La Tour-du-Pin,
- Voiron.

Savoie

- Saint-Genix sur Guiers,
- Le Pont-de-Beauvoisin.

Ain

- Belley.



Autorisation de sortie du territoire (AST) obligatoire pour les mineurs

■ A partir du 15 janvier 2017, tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale devront être munis d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (cerfa n°15646*01 à télécharger sur service-public.fr) complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale avec copie de sa CNI ou de son passeport valide ainsi que CNI ou passeport valide du mineur.

Changement de prénom ou de nom de famille en mairie

■ Toute personne peut demander à changer de prénom ou de nom de famille si elle justifie d'un intérêt légitime. La procédure de changement de prénom ou de nom se fera soit à la mairie de la commune de résidence du demandeur ou à celle de son lieu de naissance. Celle-ci se fera à l'aide d'un formulaire type, de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de tous documents permettant d'appuyer sa demande.

Conciliateur – Médiateur

■ Auxiliaire de justice, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).

Permanences du conciliateur uniquement sur rendez-vous :

➤ M. PICANO Jean-Louis au 04 76 37 00 10 à Pont de Beauvoisin

Correspondant local du Dauphiné Libéré

■ Jean-Baptiste Barale est le correspondant du Dauphiné Libéré pour la commune de Romagnieu. Pour lui faire part d'une information, d'une initiative ou d'une manifestation à faire connaître, vous pouvez le joindre

par téléphone : **06.03.92.37.40**
et par courriel à jlbaraledl2@wanadoo.fr



Eclairage public

■ La seconde tranche de rénovation de l'éclairage public, réalisée courant 2016, a été réceptionnée le 20/09/2016. Actuellement, le patrimoine communal EP se compose de 79 foyers lumineux. Les armoires de commande équipées d'une horloge astronomique permettent une coupure de 6h30 la nuit, le procédé étant réglé automatiquement suivant les saisons.

Cinq lieux : le Martinet, Priolaz (route d'Aoste), le Bain, le haut Fayet et le Village, fonctionnent la nuit complète car ils sont raccordés directement au réseau.

Pour 2017, un projet d'installation de 3 mats (6 projecteurs leds) sera réalisé, financé à 75 % par le SEDI afin d'améliorer l'éclairage du parking et de l'entrée du plan d'eau.

Rappel des extinctions de l'éclairage public sur la commune :

- de 00h00 à 06h00 du matin au centre Bourg et Fréchères
- coupure nocturne d'une durée de 6h30 au Ruty

Pacs : en mairie à partir du 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier d'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent d'abord remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Cabine téléphonique

Par un courrier arrivé en mairie en fin d'année 2016, Orange annonce l'abrogation du service universel (SU) publiphonie qui se traduit pour notre commune par la **dépose de notre seule cabine téléphonique** installée derrière l'église sous l'abribus.

La mairie ne s'oppose pas à cet enlèvement car cette abrogation intervient dans un contexte de grande décroissance des usages dans les cabines téléphoniques et dans des mutations des usages vers d'autres outils de communication numériques.

Pour information, la durée moyenne d'utilisation de la cabine de notre village est de 00 :00 :01 h/jour /cabine.



Règles d'urbanisme

■ Rappel de quelques règles d'urbanisme

Demande de permis de construire :

- **Pour toutes constructions nouvelles** : maison, garage, piscine, bâtiment professionnel...
- **Extension ou surélévation** de tout type de bâtiment

Demande préalable de travaux pour tous projets de 5 à 20 m² :

- **Pour tout travaux de façade** (bâtiment, maison) même à l'identique : ravalement, modification d'ouverture, réfection toiture, ajout de climatisation...
- **Clôture, abri de jardin, piscine...**
- **Division de parcelles de terrain**
- **Changement de destination** de locaux

En cas de doute, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie. Un architecte conseil est à votre disposition gratuitement sur RDV auprès de la communauté de communes.



■ Brèves

Opération Nettoyage de printemps

■ Cette opération qui contribue à conserver la propreté de notre village s'est déroulée le samedi 25 avril et a rassemblé une quinzaine de bénévoles. Armés de sacs poubelles et de gants, ils ont arpenté les chemins et routes de la commune, de la Bruyère à Avaux en passant par le chemin de la Digue et des routes d'Aoste et de Pont de Beauvoisin et ont chargé, dans des remorques ou dans leurs véhicules, déchets et objets de toutes sortes destinés à la déchetterie.

Point positif : tous ont constaté une sensible diminution des déchets collectés.

Alerte à la pyrale du buis

■ La pyrale est un petit papillon nocturne aux ailes blanches bordées de brun. Originaire d'Asie, cette espèce peut réaliser jusqu'à trois générations dans l'année si les conditions climatiques sont favorables. Les chenilles, mesurant jusqu'à 4 cm, ont une tête noire brillante, un corps rayé vert et des soies blanches non urticantes.

Les chenilles se nourrissent d'abord des feuilles au cœur des arbustes. Lorsque les dégâts deviennent visibles à l'extérieur (brunissement du feuillage, présence de fils de soie...), il est souvent trop tard.

Soyez vigilants et pensez à surveiller régulièrement vos buis pour ne pas subir l'invasion de papillons comme en 2016.

Voici quelques moyens de lutte pour réduire les dégâts :

- Surveillez vos buis dès le printemps
- Piéger les papillons mâles avec des pièges à phéromones de mars à octobre
- Détruire les chenilles par pulvérisation sur le feuillage de *Bacillus thuringiensis* (ou Bt), produit homologué en agriculture biologique, disponible en jardinerie

En cas de ravages importants, éviter une taille sévère que les buis supportent mal. D'autant plus que, si les chenilles ne sont plus présentes, de nouvelles feuilles peuvent réapparaître.



Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère

■ Le brûlage à l'air libre de végétaux : gros émetteur de polluants !

Une contribution importante à la pollution atmosphérique. Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux émet autant de particules nocives que :

- ▶ 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
- ▶ près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente



Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Il faut privilégier la valorisation par compostage :

- ▶ soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ;
- ▶ soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche ou en ayant recours à la collecte sélective lorsqu'un tel service est proposé par la collectivité.



Pensez à déclarer vos ruches

■ Tous les ans, chaque propriétaire ou détenteur de ruches est tenu de déclarer ses ruches en précisant leur nombre et leur emplacement. Cette déclaration doit être effectuée entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année en cours, que le cheptel ait évolué ou non.

La démarche s'effectue auprès du ministère de l'Agriculture : en ligne sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou par voie postale en remplissant le formulaire cerfa 13995*04.



Moins de 12 ans ? Le casque à vélo devient obligatoire !

■ Pour rappel, depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans.

En cas de manquement, l'adulte transportant l'enfant sans casque ou l'accompagnant risque une amende de 90€ en plus des blessures infligées par une mauvaise chute.

Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute.



Les chocs à la tête chez les enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents.

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.



Estelle et Fabio en juillet 2016



Eva et Anaïs (Chantiers jeunes d'avril 2017) avec Loren (stagiaire), Christophe et Fabien (employés communaux)

Les chantiers jeunes

■ En 2016, la commune de Romagnieu en partenariat avec la Maison des Services Publics de la Communauté de Communes Les Vallons du Guiers a accueilli 4 jeunes âgés entre 16 et 20 ans pour des chantiers jeunes. La rémunération des contrats (20 heures) « chantiers jeunes » se fait par la Communauté de Communes.

En 2016, ont participé à ces chantiers : GAIATTO Joris, HAMEAU Estelle, PERRIN Clara et RIBEIRO Fabio.

Pour les vacances d'avril 2017, la Communauté de Commune Les Vals du Dauphiné poursuit ces chantiers jeunes. Sont inscrits : DAVID Anaïs et SOUSA FANCELLA Eva.

Les élus de Romagnieu saluent cette initiative et souhaitent que cette action « Chantier jeunes » se poursuive et soit maintenue sur l'ensemble du territoire des Vals du Dauphiné.

De jeunes historiens font halte à Romagnieu

■ Partis de Lausanne le 1er mars, ces étudiants universitaires en histoire de l'art se sont arrêtés pour une nuit de repos à Romagnieu.

Sous la houlette de leur professeur Ivan Foletti, ils ont quitté les salles de cours de leur université pour un cours-pèlerinage itinérant de 4 mois et de 1500 km de Lausanne au Mont-Saint-Michel en passant par Conques. Ce projet baptisé « **Historiens de l'art migrants** » est une expérience unique : en voyageant à pied, 25 à 30 km par jour, ils vont suivre l'exemple des pèlerins médiévaux. Des semaines de marche, de nombreuses nuits à la belle étoile et des séjours dans plusieurs hauts lieux de la culture monastique des XIe et XIIIe siècles.

Arrivée prévue au Mont-Saint-Michel le 23 juin !



Pour + d'infos sur ce projet : <http://fr.migratingarthistorians.com/>

■ Brèves

Refonte du régime indemnitaire RIFSEEP/IAT

■ Il était important de présenter un projet de mise en place d'un régime indemnitaire équitable pour l'ensemble des agents communaux.

Pour cela, la répartition des agents s'est faite en 6 groupes en fonction de leurs responsabilités, leurs expertises et les sujétions particulières. Une indemnité fixe mensuelle (IFSE) est attribuée en fonction de ces groupes, puis une partie variable (CIA) est ajoutée en fonction de la valeur professionnelle de l'agent selon les critères définis par les élus et évalués annuellement lors des entretiens professionnels. A noter que la refonte de ce régime indemnitaire n'impacte pas la prime de fin d'année qui est maintenue.

Cette refonte du régime indemnitaire a reçu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de l'Isère en date du 9 mars 2017 et a été adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Photo du personnal communal



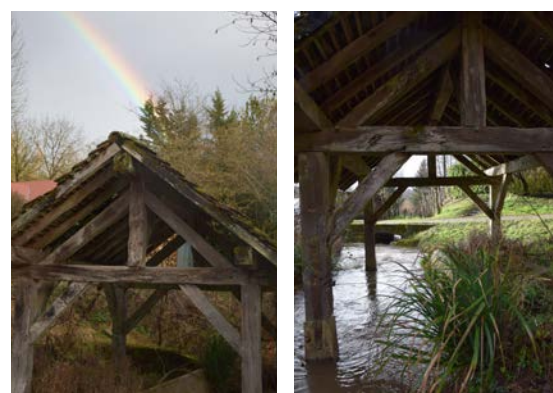
Magali PONS (Secrétaire Générale), Bernard TRILLAT (2ème Adjoint au Maire), Aurélie PONS (Administration), Fabien GENTET (Services Techniques), René HUBERT (4ème Adjoint au Maire), Christophe DAVID (Services Techniques), Marie-Pierre GROS, Françoise COUTURIER et Elizabeth PEYRAUD-MAGNIN (Périscolaire), Carole VAVRIL (coordinatrice Cantine Scolaire), Marie-Emilie GALLO (Périscolaire), Valérie GOGUET et Evelyne ALLAROUSSE (ATSEM), Brigitte RIBET (Culturel, coordinatrice TAP) et Chantal PEGOU (3ème Adjointe au Maire).

Histoire de nos lavoirs

Le lavoir de la Massotte

Après avoir été fortement réclamé par les habitants en 1901, La commune de Romagnieu acquiert un emplacement de 36 m2 acheté à Monsieur BAZIN Joseph pour construire un lavoir public. Le coût de la construction de ce lavoir s'élèvera à 500 F.

En 1902, Monsieur Bret Joseph, propriétaire et maître taillandier à la Massotte, concède à la commune une quantité d'eau de 40 à 50 litres à la minute.



Ce qui reste du lavoir du Buyat



Le lavoir du Buyat

Il se situe entre le Bourg et le chemin "le Village au-dessus le ruisseau". Il est traversé par les eaux du Buyat et a été construit en 1900.

La restauration de ce lavoir et le réaménagement autour de celui-ci pourrait être réalisé avec l'aide du département dans le cadre des ENS (espace naturels sensible). Ce projet est à l'étude.

L'ambrosie, une mauvaise herbe qui nuit à la santé et à l'agriculture

■ L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens.

La lutte contre l'ambrosie est un enjeu de santé publique dans notre région. Les pollens sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre et présentent un fort potentiel allergisant. Contrôler chaque année l'ambrosie avant sa floraison, c'est agir pour la santé de tous !

S'installant dans la durée, nous devons apprendre à reconnaître cette plante et à être vigilants.

Ses feuilles sont caractéristiques :

- profondément découpées : 2 feuilles découpées
- du même vert sur les deux faces
- absence d'odeur aromatique, contrairement à l'armoise annuelle
- la tige est plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs (tige rouge)

L'ambrosie peut être confondue avec l'armoise vulgaire.

Une mobilisation nécessaire : tous concernés, agissons !

Chacun peut agir pour limiter la propagation de l'ambrosie.

Si vous en voyez sur votre propriété, arrachez-la et détruisez-la !

Hors de votre propriété, s'il y en a beaucoup : signalez la zone infestée par internet sur

www.signalement-ambrosie

Actuellement, la lutte est cadrée par un arrêté préfectoral dans chaque département de la région. Consultez l'arrêté de votre département

«les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de :

- Prévenir la pousse de plants d'ambrosie
- Détruire les plants d'ambrosie déjà développés»

Ces opérations doivent avoir lieu avant le début de la pollinisation.

Si nécessaire, Protégez-vous lors des travaux d'élimination de l'ambrosie (arrachage notamment) en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Hors période de floraison, une paire de gants suffit.

Ensemble ne la laissons plus fleurir !

Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante en évitant la dispersion des graines, et la pousse de cette plante : par exemple en limitant les déplacements de terres, en mettant en place un couvert végétal sur les terrains nus ou en friche, de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambrosie quand elle est déjà présente).

Une plaquette récapitulant les techniques de lutte en milieu agricole est disponible auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.



Elagage des haies

Les propriétaires de haies sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de la dite voie.

Selon l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales :

=> Le maire peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

=> Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

■ Les Travaux



Réfection du Pont sur le Guindan

■ Des travaux importants ont été entrepris et financés par le conseil départemental de l'Isère pour refaire le Pont, route de Malatrait sur la RD40.

Depuis plusieurs années, le mur de soutènement de celui-ci était en basculement et menaçait de s'effondrer. Les travaux ont été réalisés durant deux mois à compter du 6 septembre 2016 ce qui a généré une interdiction de circuler pour tout véhicule.

Lors de la reconstruction, une passe à poisson de 3 seuils a été construite.

Le coût des travaux s'élève à 113 859.22 TTC.

Rénovation de la Cure

■ En décembre 2016, la rénovation de la cure a commencé par la réfection totale de sa toiture.

Coût global de l'investissement : 46 520,98 € TTC.

La commune de Romagnieu a pu bénéficier d'un fond de concours pour la somme de 20 000 € de la Communauté de Communes Les Vallons du Guiers.

Actuellement, une étude de faisabilité est en cours auprès d'un architecte afin de déterminer le coût d'une rénovation totale.



avant/après



Curage des fossés effectué par l'entreprise GROS



Réalisation d'une « cunette » route des Champagnes

■ Le chantier de la réfection du fossé avec compactage, curage et mise en place du béton s'élève à **9 568 € TTC** pour 85 mètres linéaires.



■ Travaux à la Base de Loisirs O'Lac

Travaux au cimetière

■ Après avoir terminé la rédaction du règlement pour le cimetière communal de Romagnieu, jusqu'alors inexistant, la commission a travaillé sur la réalisation et la création du plan du cimetière, à l'aide d'un logiciel, nommé 3DOUEST.

Toutes les données relatives aux concessions ont été enregistrées dans la base de données du logiciel. Ce travail a été fait avec beaucoup de rigueur, de méthode et de temps.

En continuation, lors de la séance municipale de mars 2017, des travaux sont prévus. Certains

pour répondre à l'aspect obligatoire, comme la création d'un espace cinéraire pour les indigents. D'autres travaux d'entretien et de création sont à prévoir.

Il a été décidé de faire l'acquisition de 5 cavurnes en prolongement du columbarium et du jardin du souvenir.

Des travaux sont également prévus sur une ancienne concession «abandonnée» afin de remettre cet espace en état de disponibilité.

Quelques travaux paysagers seront effectués à l'entrée et dans les allées du cimetière.

Coût total des travaux = 5 021.71 € TTC



Travaux en cours de réalisation

Travaux dans le centre bourg

■ Le conseil départemental refait la bande de roulement de la traversée de Romagnieu sur 690 mètres linéaires pour la somme de **52000 € TTC.**



Fin de la cabine téléphonique

(voir p9)

VOIES COMMUNALES	Prix TTC
N° 65 Impasse Sous-Boutet (170 ml)	8411 €
N° 5 Chemin du Fayet (650 ml)	68 065 €
N° 46 Chemin de la Bièvre (20 ml)	787 €
N° 6 Chemin de Priolaz	545 €
N° 14 Chemin des Massettes (50 ml)	6 078 €
Emplois sur l'ensemble de la Commune - Automatiques	14 525 €

Travaux de voirie Récapitulatif 2016

Les travaux de voirie de l'année 2016 ont été réalisés sur le budget de la Communauté de communes, celle-ci exerçant la compétence en matière de voirie.

SICTOM du Guiers



Jour de collecte :

Sur la commune de Romagnieu, les ordures ménagères sont collectées, une fois par semaine,

le mercredi.

Tous les habitants doivent sortir leur bac poubelle normé EN840, la veille vers 20h.

Déchetteries Horaires d'ouverture

Le SICTOM du Guiers gère trois déchetteries :

38490 LES ABRETS, route des Bruyères ;
73330 DOMESSIN, route de Verel de Montbel ;
73240 ST GENIX SUR GUIERS, route de Grésin

Horaires uniques pour les 3 déchetteries
(fermées les jours fériés)

Été (1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi : 14h-18h20
Mardi au samedi : 9h30-11h50 et 14h-18h20

Hiver (1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : 14h-16h50
Mardi au samedi : 9h30-11h50 et 14h-16h50

Gratuites pour les particuliers dans la limite de 3m3/jour.
Payantes pour les professionnels

Durant l'année 2016,
au total :



19 tonnes
d'emballages



27 tonnes de
papier



61 tonnes de
verre

ont été collectées sur toute la commune de Romagnieu, ce qui représente de très bonnes performances de tri.

Merci à tous.

Conteneurs aériens à la Base de Loisirs :

En vue d'homogénéiser et d'optimiser la gestion des déchets sur son territoire, le Sictom du Guiers, syndicat de collecte et de traitement pour les communautés de communes des Vals du Dauphiné (en partie) et de Val Guiers, a mené une étude globale sur l'évolution du service afin d'en améliorer la qualité, d'en maîtriser les coûts et d'en réduire les impacts environnementaux.

Cette étude a identifié, parmi les leviers d'optimisation prioritaires, l'installation de conteneurs enterrés, semi enterrés et aériens destinés aux ordures ménagères résiduelles. Afin d'améliorer la propreté de la Base de Loisirs du Lac, celle-ci va être équipée de conteneurs aériens.

Ces équipements améliorent les conditions de stockage des déchets pour mieux préserver la propreté, l'hygiène et la sécurité incendie à l'entrée de l'espace de loisirs : moins de bacs roulants et de sacs éventrés sur les parkings.

Le conteneur qui sera installé à l'entrée de la Base de loisirs sera comme sur l'image ci-dessous :



Rappel des points de tri : et sur www.sictom-guiers.fr

MERCI DE RESPECTER LE TRI

Emballages

Emballages métalliques, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires,

Papiers

Journaux-magazines, prospectus, annuaire, papiers de bureaux, enveloppes

Verres

Bouteilles, Bocaux, Pots

Aux Points Recyclage de Romagnieu :

- Base de Loisirs
- ZI Muneri
- Les Fréchères
- Le Malatrait
- Cimetière
- Chemin d'Avaux

Déchets volumineux

Cartons, Ferraille, Gravats, Bois, Végétaux, PVC, Plâtre, gros et petits électroménagers, matériels informatiques, Encombrants divers

Déchets toxiques

Piles, Ampoule, Peintures, solvants, Films radiographiques, Huiles végétales et minérales, produits phytosanitaires, ...

En déchèterie des Abrets ou de Domessin ou de Saint Genix sur Guiers

Déchets fermentescibles
Si vous avez un terrain

Epluchures, Marc de café, Coquilles d'œufs, déchets de jardin

En composteur



Le reste, dans votre poubelle d'ordures ménagères >>>>>>



27 avenue Pravaz
38480 Pont de Beauvoisin
Tel: 04 76 93 54 98
www.sictom-guiers.fr



NOS COORDONNEES

**Maison de services au public
Les Vals du Dauphiné**

82 chemin des pâquerettes, ZA de Clermont
38480 PONT DE BEAUVOISIN
(à 3 min de Pont de Beauvoisin centre,
à côté du groupe Leclerc)

04 76 32 71 99
msap@valsdu-dauphine.fr
www.valsdudauphine.fr

Adresse postale
Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné
22, rue de l'Hôtel de Ville
CS 90077
38353 LA TOUR-DU-PIN CEDEX

Quels sont les horaires ?

LUNDI	08h45 – 12h30 / 13h30 – 17h00
MARDI	08h45 – 12h30 / 13h30 – 17h00
MERCREDI	08h45 – 12h30 / 13h30 – 18h00
JEUDI	08h45 – 17h00 NON STOP
VENDREDI	08h45 – 12h30 / 13h30 – 16h30

Accueil avec ou sans RDV
Possibilité de rendez-vous à domicile

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

msap@valsdu-dauphine.fr
04 76 32 71 99
Ou rendez-vous sur le site
www.valsdudauphine.fr

Maison de services au public Les Vals du Dauphiné

Qu'est-ce qu'une Maison de services au public (MSAP) ?

En un seul et même lieu, **vous pouvez être accompagnés dans vos démarches administratives** de la vie quotidienne et professionnelle.

Vous trouverez à la MSAP un accueil personnalisé, une aide et/ou une orientation pour vos démarches dans les domaines de la famille, de la santé, du social, de la retraite, de l'autonomie, de l'emploi, du logement, de l'énergie, de la formation, de l'orientation, ...

Les agents de la MSAP travaillent en collaboration avec plus de 25 partenaires tels que l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la Mission locale, Pôle Emploi, permanence juridique, ...

Tous ces services sont confidentiels et gratuits.

Possibilité de rencontrer certains de nos partenaires lors de leur permanence dans nos locaux.

Dotée de postes informatiques avec accès gratuit à internet, la MSAP vous permet de réaliser vos démarches en ligne avec l'accompagnement d'un de nos agents.

Qui peut venir à la MSAP ?

C'est ouvert à tous et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Où est située la MSAP ?

82 chemin des pâquerettes, ZA de Clermont
38480 PONT DE BEAUVOISIN

(Pour vous guider : à 3 min de Pont de Beauvoisin centre, à côté du groupe Leclerc)

NOS MISSIONS

Accueil, information, orientation

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une orientation auprès du service compétent.
Ouverture tout public, gratuit
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement aux démarches administratives

Un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accompagner et d'aider les usagers dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, de la famille, de la mobilité, des droits ...

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.
(ordinateurs, tablettes tactiles, scanner, photocopieuse, imprimante, téléphone)

Mise en relation

Une mise en relation avec nos partenaires.

NOS SERVICES

FAMILLE
de gardes, caf.fr, dossiers et inscriptions... Modes courriers,

SANTÉ / SOCIAL
Dossiers CMU-C, ameli.fr, courriers, ...

RETRAITE / AUTONOMIE
Dossiers retraite, informations, courriers, point information autonomie (personnes âgées et handicapées)

EMPLOI
Pôle-emploi.fr, dossiers, CV-LM, jobs dès 16 ans, ...

LOGEMENT ET ENERGIE
Aides logement, demande de logement, amélioration de l'habitat, projets, ...

FORMATION – ORIENTATION
Formation BAFA, projet, information jeunesse, orientation scolaire, ...

ACCES AU DROIT ET PERMANENCE JURIDIQUE

AUTRE(S)
Transport à la demande, formation informatique, rédaction courriers, ...

Nos nonagénaires en 2017

MARREL Anna	dim 22 01 1924
REY CANARD Marie	jeu 23 02 1921
CLAVEL Joséphine	ven 24 02 1918
GALLET Edmond	ven 24 02 1925
GILLET Raymond	mar 21 03 1927
PERROUSE René	ven 07 04 1921
DECEGLIE Armande	dim 18 06 1927
BAVU Marguerite	mar 27 06 1924
REY CANARD Joseph	ven 11 08 1920
MILLET Emelie	lun 18 09 1926
CHARRAT Antoine	lun 02 10 1926
REVOL Simone	lun 09 10 1922
MONNET Renée	mar 31 10 1924
MANON Georgette	dim 26 11 1927
CHAMARD BOIS Clémence	jeu 30 11 1925



Un nouveau membre pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

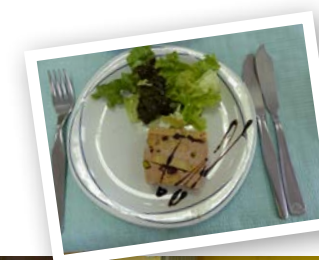
Sous la présidence de Céline REVOL, maire par intérim, le CCAS accueille un nouveau membre en remplacement de Jérôme MICHOD : Christian VERDET (2ème debout en partant de la droite).



Les membres du CCAS en pleine préparation de la décoration des tables pour le repas du 1er mai

Repas traditionnel du 1er mai

Le repas communal organisé par le CCAS a fait salle comble avec plus de 110 convives ce lundi 1^{er} mai.



Liste des assistantes maternelles de Romagnieu

■ BAVU (SALOMON) Sylvie

Tél. : 06.86.41.64.72
961 chemin du haut fayet
Agrément maternel 6M

■ CHABOUD (VANCRAEYENEST) Élodie

Tél. : 06.58.51.42.53
742 chemin des communes
Agrément maternel 6M

■ CHHOUR (CHHOUR) Darachann

Tél. : 06.59.37.98.97
371 montée de la source
Agrément maternel 3M

■ JAYET LAVIOLETTE (TRILLAT) Florence

Tél. : 04.76.32.27.38
69 chemin de simonot borgeron
Agrément maternel 5M

■ JEDDA (REVOL) Laetitia

Tel 06 35 26 71 10
81 chemin du Village dessus le ruisseau
Agrément maternel 2M

■ KOSTECKI (BIANCONE) Céline

Tél. : 06.61.30.52.12
3071 route d aoste
Agrément maternel 4M

■ MERCIER (MAUCOURANT) Céline

Tél. : 06.63.82.78.92
28 impasse des granges le borgeron
Agrément maternel 3M

■ MERLIN (DUVERT) Angélique

Tél. : 04.76.37.47.53
213 chemin des communes
Agrément maternel 6M

■ MONGIN (DELOMPRE) Aurore

Tel 06 32 08 42 95
412 chemin des Rivaux
Agrément maternel 4M

■ PINJON (GUINET) Agnès

Tél. : 04.76.32.96.64
1545 route d'aoste
Agrément maternel 5M

■ TRILLAT (ROZET) Dominique

Tél. : 04.76.37.31.63
80 impasse de la fontaine
Agrément maternel 3M

Vie Scolaire



■ Transport Scolaire

Petit Rappel : Depuis la rentrée 2015, le transport scolaire relevant du département est gratuit mais l'inscription est obligatoire auprès de Transisère

www.isere.fr/education/pack-rentree/le-transport-scolaire/

Vos enfants (> 3 ans) peuvent donc bénéficier gratuitement de ces navettes de bus puisque 2 ramassages se font sur la commune de Romagnieu avec une accompagnatrice dans chaque car, Marie-Pierre GROS et Valérie GOGUET.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour connaître les différents points d'arrêt.

Pour assurer la sécurité des élèves, 8 de ces points d'arrêt de transport scolaire vont être matérialisés par une signalisation verticale (panneaux) et horizontale (peinture au sol) par nos employés communaux prochainement.

■ Les services périscolaires

Temps de garderie :

Vos enfants sont pris en charge par Evelyne ALLAROUSSE dès 7h30 en salle de motricité de l'école maternelle, ainsi que le mercredi de 11h25 à 12h30.

Pour l'après-midi (de 16h30 à 18h30), la surveillance et l'animation sont assurées par Françoise COUTURIER (enfants de maternelle et CP) en salle de motricité et par Elizabeth PEYRAUD-MAGNIN (du Ce1 au Cm2) à la salle de cantine.

Tarif :

Matin (7h30/8h20) ou mercredi midi (11h25/12h30) :
1 €/jour
Après-midi (16h30/18h30) : 2 €/jour



Temps de cantine et pause méridienne :

La cantine scolaire accueille en moyenne 110 enfants par jour, de la PS maternelle au Cm2. Les repas variés, équilibrés, sont préparés sur place principalement à base de produits frais et locaux.

Les menus sont établis sur 4 ou 5 semaines, affichés au tableau de l'école ou disponibles sur le site internet de la commune.

Carole VAVRIL, notre coordinatrice cantine et cuisinière, ainsi que son équipe (Marie-Pierre GROS, Françoise COUTURIER et Elizabeth PEYRAUD-MAGNIN) encadrent les élèves du CP au Cm2 et veillent au bon fonctionnement de cette pause méridienne de 11h30 à 13h20.

L'effectif de maternelle est important (en moyenne 45 enfants de 3 à 5 ans), ce qui nécessite la présence de Marie-Emilie GALLO pour épauler nos ATSEM, Evelyne ALLAROUSSE et Valérie GOGUET.

Tarif :

Année scolaire 2016/2017 : 3.55 €/repas
Année scolaire 2017/2018 : 3.65 €/repas

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Ces temps sont regroupés sur le vendredi après midi, de 13h30 à 16h30.

En maternelle, en moyenne une trentaine d'enfants restent pour ces activités animées par nos ATSEM (cuisine, jeux...).

Pour les élémentaires, 5 groupes de 13 à 15 enfants découvrent et participent tour à tour aux différentes activités selon les cycles scolaires (6 à 7 semaines).

Les activités peuvent être encadrées par des intervenants (Danse et Comédie musicale, Peinture sur soie, Préhistoire et patrimoine, Musique et chant, Autour de la nature), par des bénévoles d'associations (Activité sport et ballon / Twirling bâton), par nos agents (cuisine, arts plastiques, jeux).

Les inscriptions et la coordination sont gérées par Brigitte Ribet ainsi que l'animation proposée à l'espace culturel.

Tarif :

Année scolaire 2016/2017 : gratuit

Inscriptions par internet aux services périscolaires pour la rentrée 2017/2018 :

La fiche de renseignements et les formulaires d'inscription pour tous ces services (cantine, garderie et TAP) ont été distribués courant mai et seront à rendre à la mairie avant le 20 juin.

Par la suite vous pourrez via le portail e-enfance gérer vos réservations.

Pour les nouvelles familles, vous pourrez grâce à un code, créer votre compte, rentrer tous les renseignements utiles famille et enfants, gérer vos inscriptions cantine et garderie annuelles ou mensuelles, signaler les absences de vos enfants, suivre vos factures et tout cela directement de chez vous. La mairie récoltera toutes vos données et suivra vos demandes via ce portail.

À NOTER : À partir de la rentrée de septembre 2017, les factures papier ne seront envoyées que sur demande et seront disponibles via le portail famille. (procédure de simplification et de modernisation par la dématérialisation)

Les TAP en images et en chanson !

Chanson des quatre Voyages

Y a des palmiers
Y a la plage aussi
Ukulélé, chanter danser
Collier de fleur, noix de coco
C'est Hawaï et ses bateaux

REFRAIN :

A Romagnieu, y a des fleurs aussi
Y a la campagne, les animaux
Une école et des enfants
L'air est bon, le lac est grand

Y a des buildings
Des taxis jaunes aussi
Rock et blues, chanter, danser
Publicités, écrans partout
A New-York, the night is blue

REFRAIN

Instrumental percussions

Tower Bridge, Buckingham Palace, Autobus
rouges à deux étages, Boire du thé, drink tea
Oui, c'est Londres les amis

REFRAIN

Calligraphie, de l'encre noire,
Plumes et pinceaux c'est à Tokyo,
Des poésies, des haïkus,
Le Japon me plaît beaucoup

REFRAIN x2 *Percussions*

Chanson réalisée en TAP par les enfants et Ti Pierre
à écouter sur www.tipierre.com



TAP Cuisine



TAP Peinture sur Soie



TAP Maternelles



TAP Cuisine



TAP Biblio



TAP Danse



Enregistrement de la
chanson des 4 voyages !



Cirque à l'école élémentaire

Cette année, les quatre classes d'élémentaire ont choisi de travailler sur le thème des arts du cirque. Les enfants ont pu tester la jonglerie avec des balles, des foulards, des assiettes chinoises, des bâtons du diable et des diabolos. Les enfants ont bien apprécié ces moments de découverte et de création.

Ecole maternelle

Après avoir été invitée à partager la galette des rois par la classe des moyens/grands, c'est au tour de la classe des petits/moyens de les recevoir pour une partie crêpes. Les enfants ont préparé avec beaucoup de plaisir les différentes recettes. Ils ont appris à lire une recette et à compter les œufs. Ces moments conviviaux apportent du sens à leurs apprentissages.

Prévision d'effectifs pour l'année 2017/2018 : **157 élèves**

17 PS / 26 MS / 16 GS / 25 CP / 19 CE1 / 21 CE2 / 13 CM1 / 20 CM2

HORAIRES DE L'ÉCOLE :

lundi mardi jeudi 8h30-11h30 13h30-16h30
vendredi 8h30-11h30

Accueil 10 mn avant le temps scolaire

Attention au mercredi : 8h25 - 11h25

Rappel des projets 2016/2017 :

- **Les élèves d'élémentaire** ont eu 2 séances avec un intervenant des arts du spectacle.
- **CP/CE1 et GS/CE1** : piscine de mai à juillet le lundi après-midi.
- **CE2/CM1/CM2** : classe transplantée à Autrans (29 mai au 1er juin 2017).
- **CM2** : visite du collège
- Ecole et cinéma : 2 films pour **les maternelles** et 3 pour **les élémentaires**.
- Spectacle pour **les maternelles**.
- Accueil de **toutes les classes** à la bibliothèque
- D'autres projets en cours de finalisation.

Le sou des écoles participe financièrement à ces projets (classe transplantée, intervenant cirque, spectacle, transport pour le cinéma...).

Présentation du livret scolaire unique numérisé (LSUN) et de la fiche de synthèse :

Dans le cadre de la réforme de l'école, un livret scolaire unique numérisé est mis en place du CP à la 3^{ème} (actuellement en cours d'élaboration). Il se substitue aux autres livrets. Pour les élèves de PS à GS, un livret de suivi sera mis en place avec une fiche de synthèse à la fin du cycle.

Atelier cirque



Atelier "crêpes" pour les maternelles.



Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)

Qui est-il ?

C'est un ami de l'école publique nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

Les délégués sont désignés par l'Inspecteur d'Académie. Leur mandat (4 ans) est renouvelable et toujours révocable.

Chaque délégué exerce sa fonction à titre individuel, dans la (ou les écoles) dont il a la charge, et collectivement, dans le cadre de sa délégation.

Quel est son rôle ?

La surveillance des bâtiments scolaires constitue l'aspect le plus évident, mais non le seul de la mission du D.D.E.N.

Il peut être consulté sur :

- La convenance des projets de construction, d'aménagement et d'équipement des locaux.
- L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe.
- Sa fonction s'étend en outre aux centres de loisirs, transports, restaurants scolaires, bibliothèques et centres de documentation, caisses des écoles, en un mot à tout l'environnement éducatif.

Quel est le but de la visite annuelle ?

Lors de la visite de l'école il vérifiera :

- la structure de l'Ecole,
- l'assiduité des élèves,
- l'état des locaux,
- l'éclairage, le chauffage, l'insonorisation,
- le mobilier scolaire,
- le matériel d'enseignement audiovisuel, informatique,
- les installations sportives, de restauration, d'examen médical,
- la dotation en livres scolaires et de bibliothèque,
- la sécurité à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur (circulation autour de l'école et surveillance des sorties),
- transports scolaires,
- services périscolaires,
- conditions générales de fonctionnement.

Il s'intéressera à l'évolution des effectifs afin que l'école dispose des moyens humains nécessaires à son bon fonctionnement. Il suivra l'implantation des regroupements pédagogiques intercommunaux, la scolarisation des moins de trois ans, les transports scolaires, la création éventuelle de réseaux d'écoles.

Quel est son rôle dans le Conseil d'école ?

Le délégué est membre de droit du Conseil d'Ecole. A ce titre, il doit être convoqué à chacune des réunions par le Directeur. Il doit y assister régulièrement. Il s'efforcera de faciliter les relations entre tous les partenaires de l'Ecole publique pour le bien être des élèves.

Il doit faire preuve de vigilance et défendre les intérêts de l'Ecole publique en ayant pour but de travailler pour le mieux-être des enfants, au sein d'une école toujours plus accueillante et efficace.



La Présidente cantonale du secteur de Pont de Beauvoisin/St Geoire en Valdaire est : **Madame Jeanine PEDERSOL**
(305 chemin du Village 38480 ROMAGNIEU)

Le Délégué titulaire : **Madame Dominique CHAIX**

Le Délégué suppléant : **Madame Katia DIFRANCESCO-PATRON**



Atelier "cirque" pour les élémentaires

Annuaire des associations de ROMAGNIEU

ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL
ABCD'R	DECEGLIE Martine	23 impasse de Vulpian ROMAGNIEU	04.76.32.87.71 04.76.32.24.51	martine.deceglie@wanadoo.fr espaceculturel-romagnieu@orange.fr
ACCA DIANE DE ROMAGNIEU (chasse)	MEYNARD Raphael ou DELPHIN Bernard	39 chemin de la Favatière ROMAGNIEU	06.19.39.61.33 04.76.32.90.55	maloutiber@free.fr
AMICALE BOULES	SOUGEY-FILS André	252 chemin du lac ROMAGNIEU	06.43.61.12.19	annie.galvez@laposte.net
CLUB DE L'AMITIE	DUVERT André	135 impasse du Renouveau ROMAGNIEU	04.76.32.16.16	
COMITE DES FETES	GOGUET Joël		06.10.93.07.71	cfr.romagnieu@gmail.com
CYCLO CLUB	SEMANAZ Daniel	3501 route d'Aoste ROMAGNIEU	04.76.07.26.48	Cyclovtt_roma343@gmail.com
FORM'EQUILIBRE	GUERRE-GENTON Laure	Tercinet-provence PRESSINS	04.76.37.31.16	form.equilibre@orange.fr
FUN-CAR CLUB DU DAUPHINE	LEH Gaël	30 route de Reculfort PRESSINS	06.81.87.96.75	myriam.consiglio@laposte.net
LES AMIS DE ROMAGNIEU	MARREL Gérard	640 chemin de Bigolanche ROMAGNIEU	07.86.12.72.47	
LES AMIS DE ST HILAIRE	POLAUD Jean claude	169 chemin du Ruty ROMAGNIEU	04.76.37.02.49	aline.polaud@wanadoo.fr
MEMOIRE DU VILLAGE	BLAIZOT Colette	43 chemin de la Calabre ROMAGNIEU	04.76.32.86.51	marie.gugnot@alsatis.net
MOTO CLUB DES SANGLIERS	VENET Frédéric MERMET Valérie	3653 route d'Aoste ROMAGNIEU	06.80.84.38.00 06.50.89.82.89	fredericvenet@yahoo.fr v.esteval@laposte.net
PECHE	SOUGEY-FILS André	252 chemin du Lac ROMAGNIEU	04.76.31.65.80	annie.galvez@laposte.net
SOU DES ECOLES	TRILLAT Emmanuel		06.70.34.22.15	soudesecoles.romagnieu@yahoo.fr
ST CHRISTOPHE DE ROMAGNIEU	GUILLAUD Marie-Josette	435 chemin du Moulin ROMAGNIEU	04.76.32.07.62	saintchristophe.romagnieu@gmail.com
TENNIS	CASTE Noël	236 impasse du Petit pré ROMAGNIEU	06.20.00.27.03	noel.caste@free.fr
Associations intercommunales				
ADMR	DIFRANCESCO-PATRON Katia	11 rue des Nouveaux AOSTE	04.76.31.88.70	admrbiev@fed38.admr.org
AMBRE SERVICE	GROLEAU Hervé	3 rue Professeur Trillat PONT DE BEAUVOISIN	04.76.05.51.89 06.59.58.14.71	ambreservices@gmail.com
AMICALE DONNEURS DE SANG	MERCIER-LABBE Noël	1987 Route de st Genix AOSTE	06.85.30.79.83	noel.mercier-labbe1@orange.fr
FNACA	CHATAIN Henry	189 chemin du Village ROMAGNIEU	04.76.37.00.12	
JSP DAUPHINE EST	DURET Christophe	1 avenue de la Folatière PONT DE BEAUVOISIN		
LIGUE CONTRE LE CANCER	TRILLAT Monique ROUSSET Denis (prêtre)	7 place de la Mairie ROMAGNIEU	04.76.32.16.22 04.76.37.04.71 06.25.93.86.89	
RELAIS GUIERS-AINAN DE L'ENTRAIDE INTERNATIONALE	HUBERT Martine	1113 route de la Bruyère ROMAGNIEU	04.76.91.01.87	relaisguiersainan@orange.fr
SOUVENIR FRANÇAIS	GUIGNIER Frédéric	21 route de la Savoie ST ALBIN DE VAULSERRE	06.87.17.76.98	sfpontdebeauvoisin38@gmail.com
SSAD DAUPHINE BUGÉY (aides soignantes)	DELLA MAURA Lilian	Rue des Nouveaux AOSTE	04.76.31.80.24	
SYNDICAT AGRICOLE	REVOL Franck	373 chemin du Lavoir ROMAGNIEU	04.76.3720.34 06.32.74.35.93	
TWIRLING BATON	COMTE GAZ Odile	45 route de la Cuisinière CHIMILIN	04.76.31.73.27	odile.esperance@wanadoo.fr
VALLEE DU GUIERS FC	CLEYET-MAREL Michel	520 chemin de Chatel CHIMILIN	06.72.70.86.99	michel.cleyet-marel@wanadoo.fr

Rappel important

Toute association a obligation de transmettre tous les ans en mairie le compte-rendu de l'assemblée générale accompagné du renouvellement du bureau ainsi que du rapport moral/financier de l'année écoulée. Pour pouvoir obtenir une

subvention, l'association doit faire une demande écrite accompagnée du budget prévisionnel incluant la subvention demandée dans l'équilibre des comptes.

Attention ! En 2018, ce document devra être fourni en appui du versement des subventions.



Scouts et guides de france

Les jeunes s'engagent et agissent !

Chaque année plus de 3 200 jeunes « compagnons » construisent un projet ouvert sur le monde et sur les autres. En effet, la branche aînée du Scoutisme Français est l'espace de l'expérimentation et de l'accompagnement vers l'âge adulte. Dernière étape du parcours éducatif proposé par les Scouts et Guides de France, elle propose aux jeunes de 17 à 20 ans de s'engager dans la réalisation d'un projet de solidarité à l'international.

Laureline Pinjon, Clémence Dall'erta, Enola Logrado et Chloé Romo ont choisi de se lancer dans ce périple. Habitantes de Romagnieu et de ses alentours, elles forment l'équipe Compagnons du groupe scout de la Tour du Pin. Découvrant de peu le scoutisme ou baignées dedans depuis bien longtemps, lycéennes ou étudiantes, ces 4 jeunes filles sont motivées et déterminées à aller au bout de leur projet. Rythmé par l'ambition, le scoutisme leur offre la possibilité de mettre leur dynamisme au service d'un projet à l'échelle internationale.

Elles ont choisi de faire un partenariat avec PACE UNIVERSAL, une association d'aide à l'éducation des femmes en Inde, qui lutte contre l'analphabétisation et ainsi améliore la condition féminine indienne. L'association accueille plus de 200 jeunes filles de 0 à 18 ans et se concrétise dans un centre d'éducation situé près de Calcutta en Inde du Nord-est. Leurs objectifs sont de promouvoir : l'éducation, la santé, le développement social et culturel et le leadership de jeunes filles indiennes bien trop souvent confrontées à des asservissements tels que le mariage forcé ou d'autres conventions liées aux castes sociales, omniprésentes en Inde.

L'association a créé une communauté mondiale où les filles sont libres de développer leur potentiel, et où elles ont la possibilité de changer le monde. En éduquant les femmes, l'association les aide à prendre confiance en elles et à façonner leurs perceptions sociétales des régions les plus pauvres du monde. Dotées d'une éducation de base, ces femmes sont considérées comme un atout dans leur famille et leur communauté.

Le départ est prévu pour le 8 juillet. Une fois sur le terrain, les jeunes scouts aideront les petites indiennes en s'investissant dans les classes, pour le soutien scolaire et les activités extrascolaires comme le sport, la danse, le chant, etc.

Elles souhaitent également mettre en place un projet de réflexion sur la différence culturelle France-Inde notamment sur le jeu, les contes et les us et coutumes.

Engagés depuis 2 ans dans cette aventure de grande envergure, les Compagnons autofinancent entièrement leur projet, ventes de gâteaux, garde d'enfants, intendances, déménagements, etc. ; elles consacrent la plupart de leur temps libre à l'aboutissement de cet objectif. Le 6 mai, elles organisent une soirée indienne à la salle Équinoxe de la Tour du Pin dont les fonds récoltés permettront d'apporter un soutien matériel à l'association.

CONTACT :

- email : compa20152018@outlook.fr
- facebook : projet de solidarité scout en Inde
- site internet de l'association: <http://paceuniversal.org/>

■ Association Saint Christophe de Romagnieu

C'est par une triste nouvelle que nous avons commencé l'année : G ry Gugnot, notre secrétaire, nous a quitt  apr s de longues souffrances physiques et morales. C tait un pilier de notre association avec d' normes comp tences. Merci une fois de plus pour son d vouement.

L'un des objectifs de notre association est la mise   disposition de la salle abb  Perrin aux associations,  coles et habitants de notre commune pour l'organisation de manifestations ou  v nements familiaux   un co t raisonnable.

Les b n fices de nos prochaines manifestations seront affect s   la r novation de cette salle.

Concernant les manifestations, l'association a organis  en mars sa soir e repas et vous donne rendez-vous le dimanche 9 juillet pour sa kermesse annuelle ainsi que le dimanche 3 d cembre 2017 pour sa vente de choucroute   emporter.

Venez nombreux

Contacts pour r servation de la salle Abb  Perrin

M-J Guillaud au 04 76 32 07 62 ou 06 19 32 02 05

par mail : saintchristophe.romagnieu@gmail.com
ou m.guillaud@aliceadsl.fr

■ Les Amis de Romagnieu



Suite   l'assembl e g n rale des Amis de Romagnieu le 27 janvier, un nouveau bureau est form  :

- **Pr sident** : MARREL G rard
- **Vice Pr sident** : PACCARD Dominique
- **Tr sorier** : DAILLON Patrick
- **Secr taire** : GROS Marie-Pierre
- **Secr taire adjointe** : JULLIEN Sarah
- **Membres** : BILLON Yvon, CHAIX S bastien, GUICHERD Michel, NEYRET Simone, TRILLAT Dominique

Programme 2017 (2 me semestre)

02/07 Sortie Chanas - Canal de Savi res avec repas croisi re

09-10/09 Week-end en Alsace
2 jours/1 nuit : 200  adh rent - 220  non adh rent

Inscriptions au 07 86 12 72 47 ou 04 76 37 34 54

Les Amis de Romagnieu sont ouverts   toutes personnes d sireuses de se joindre   eux, sans limites d' ge ni de «fronti res».

Bienvenue   tous !

■ Club de l'Amiti 

Le Club de l'Amiti , c'est, avec ses v t rans et ses anciens : 80 adh rents qui ont le loisir tous les mardis en hiver et 1 mardi sur 2 le reste de la saison, de se retrouver au local de La Bruy re, pour discuter, choisir des jeux, cartes et jeux de soci t , ou garder la forme avec le groupe de marcheurs dans la campagne romagnolande.

C'est aussi voyager : 3 sorties en car pr vues en 2017 : Autrans et le mus e des automates, Grenoble et la Bastille en t l ph rique et Saint Andr  le Bouchoux avec la visite de la ferme des Pampilles et d gustations de produits locaux.

C'est aussi se restaurer lors des d placements ou   Romagnieu en mars, juin et d cembre et l'occasion de f ter quelques noces d'or « ou plus ». Nous en profitons pour adresser un grand merci au Maire et   son Conseil pour toute l'aide apport es aux a n s de la commune.

C'est enfin l'occasion de participer au concours de boules lyonnaises en mai ainsi qu'un concours de coinche en f vrier.



Renseignements et inscription aupr s d'Andr  Duvert au 04 76 32 16 16

Le bureau compos  de :

Andr  Duvert Pr sident
Arlette Marrel vice-pr sidente
Paul Fieux tr sorier
Marcel Borne secr taire, vous propose une animation tous les mois.

■ Les Amis de Saint Hilaire d'Avaux

L'association «Les Amis de St Hilaire d'Avaux» f te cette ann e ses 25 ans d'existence. Elle poursuit ses activit s pour la restauration et l'entretien de l'int rieur de la Chapelle d'Avaux et pour son animation.

Sur le plan spirituel, la Chapelle a retrouv  son r le. Tous ceux qui le d sirent peuvent s'y retrouver le jeudi soir   19h pour la pri re du Chapelet.

Plusieurs messes y sont c l br es chaque ann e : le 25 Mars, f te de l'Annonciation, le 2 Novembre, messe pour les d funts, le 8 D cembre, f te de l'Immacul e Conception.

Des enfants y sont baptis s car les familles y trouvent un lieu accueillant et chaleureux qui convient bien   cette C l bration.

Une permanence est assur e par les b n voles de l'association pour accueillir les visiteurs chaque dimanche du 1er Juin au 1er Septembre de 15h   18h et pour les journ es du patrimoine.

Sur le plan mat riel, l'association a pu l'an dernier faire proc der   la d sinsectisation et   la restauration de 4 chandeliers en bois dor  et esp re pouvoir restaurer la croix de procession de l' poque Empire, la demande d'autorisation aux services de la conservation du patrimoine et les demandes de devis  tant en cours.

Le financement de tous ces travaux est permis par la g n rosit  des donateurs et des participants au concert annuel donn  par l'Ensemble Musical de Chamb ry auquel nous vous convions d'ores et d j 

**Le dimanche 11 Juin   17h
en l' glise de Romagnieu**



■ M moire du Village : Appel   b n voles

L'association M moire du Village vient de perdre son tr sorier et membre tr s actif.

Dans les conditions actuelles, les membres de l'association - trop peu nombreux - ne peuvent assurer un travail efficace et vous invitent chaleureusement   les rejoindre.

La tr sorerie de l'association est saine et il y a beaucoup de choses int ressantes   faire.

A d faut de nouveaux b n voles, les membres de M moire du Village seront contraints de dissoudre l'association.

M moire du Village compte sur vous.

Les personnes int ress es peuvent contacter :
Colette Blaizot au 04 76 32 86 51
ou Marie-Claude Gugnot au 04 76 32 08 02

■ En mémoire de vous

Les membres du comité des fêtes de Romagnieu auront à jamais gravé dans leur mémoire ce début d'année 2017.

Quelle tristesse de voir partir deux figures de Romagnieu : Géry qui venait de laisser la présidence du CFR et Jérôme qui faisait partie du conseil d'administration.



Géry

Après 23 années passées au sein du CFR dont 12 ans en qualité de Président, Géry avait souhaité, lors de l'assemblée générale du 16/12/2016, pour des raisons de santé, laisser sa place à Joël GOGUET.

Géry, c'était tout d'abord un battant, un homme dévoué, intelligent, capable, plein d'énergie et cette énergie, il la puisait dans son amour des autres.

Il dirigeait la nuit du lac en artiste, nous l'avons vu tant de fois traverser le terrain pour s'assurer que tout fonctionnait, pour encourager ses bénévoles, pour vérifier que les équipes sono, radio, techniciens du feu étaient bien positionnés. Il veillait tout particulièrement à la sécurité des visiteurs.

Il était exigeant mais juste, il demandait beaucoup mais donnait sans limite, il allait jusqu'au bout de ses convictions.

Cette qualité d'homme n'était pas toujours facile à porter, nous savons tous qu'il n'est pas aisé de trancher, mais lui avait cette force de faire la part des choses et lorsque nous devions annuler un feu pour des raisons de sécurité, malgré tous nos efforts préalables pour réussir cette grande manifestation, nous étions à ses côtés unis respectant sa fonction de président.

Implication dans les associations suivantes :

GERY

- Comité des Fêtes de Romagnieu
- ABCD'R
- Mémoire du village
- Croix Rouge Française
- Secrétaire UDAI
- Saint Christophe de Romagnieu
- Comité organisation « fête eau et terroir » en 2006
- Commissions communales communication et lac
- Cent ans école
- Président RABA
- Vice-président FFBA

JEROME

- Comité des Fêtes de Romagnieu
- CCAS
- Handisport

Jérôme

Depuis ton accident du travail il y a 15 ans te laissant paraplégique, handicapé à vie, malgré la cruauté de ton sort, tu aimais chahuter et tu étais tout naturellement impliqué au sein du comité des fêtes.

Comme l'ont si bien décrit tes conscripts dans l'église : « *Tu leur disais toujours, je m'appelle MI-CHOUD avec un D et eux répondaient D comme Déterminé - Dévoué - Dignité - Déconnade. Sache que si tes amis ne t'ont jamais laissé tomber ce n'était pas de la chance, c'est parce que toi tu n'as jamais laissé tomber un ami.* »



Cette année nous aurons tous une pensée pour vous deux pendant la nuit du lac 2017.

Nous ferons en sorte que le feu illumine le ciel en signe de remerciements.



COMPOSITION DU BUREAU

Année 2017

Président GOGUET Joël
Vice-Président PACCARD Dominique
Secrétaire DIFRANCESCO-PATRON Katia
Secrétaire adjointe BROTTET Viviane
Trésorier SEMANAZ Daniel
Trésorière adjointe BRET Michèle
Trésorier adjoint MARTIN Claude



■ Les Sangliers

Le Moto club des sangliers créé sous forme d'association régie sous la loi 1901, comme pôle d'attraction pour motards et musiciens a ouvert ses portes dans la ville de Romagnieu depuis 2002. Nous accueillons avec plaisir tous pilotes quelle que soit sa moto.



CONTACT et INFOS :

Site : <http://motoclubdessangliers.free.fr/index.html>
Mail: motoclubdessangliers@free.fr



■ Cyclo Club Romagnieu

L'association des cyclos et vététistes de Romagnieu regroupaient à la fin 2016 : 96 adhérents dont 82 licenciés (dont 32 jeunes de 9 à 17 ans regroupés au sein de l'Ecole VTT).

Le Club est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme, ce qui lui permet de profiter des avantages au niveau des assurances et aussi au niveau des organisations de randonnées ou de séjours.

En cette année 2017, il organisera (comme chaque année) 2 randonnées : le samedi 22 avril après-midi sa randonnée Cyclo et le dimanche 29 octobre : « La Romagnolande », randonnée VTT et marche.

Les cyclos vont aussi participer cette année à des grands rassemblements nationaux : Ardéchoise en juin, BRA en juillet, la Semaine Fédérale dans le Perche en août. Du côté des vététistes : Roc des Monts d'Ardèche et Roc des Alpes, Randonnée de la Maurin des Maures, font partie des objectifs de ceux-ci.

Le Club organise pour ces adhérents cette année : son séjour cyclo pour Pentecôte (3 jours) dans le Jura à Maisod (près du Lac de Vouglans) ; également au programme, un séjour d'une semaine en Autriche fin juin début juillet et un autre dans les Alpes de Haute Provence fin août début septembre.

En ce qui concerne notre Ecole VTT, la reprise des entraînements a eu lieu le samedi 4 mars de 14h à 17h à la Base de Loisirs et, suite au recrutement effectué à l'automne 2016, nous avons chaque samedi un effectif très important (entre 20 et 25 jeunes). Au cours de ceux-ci, les jeunes apprennent à devenir autonome sur un VTT ; les cours comportent aussi des exercices de cartographie, de mécanique, de prévention routière et de maniabilité bien sûr.

Cette année, les jeunes participeront à plusieurs randonnées VTT régionales (Montalieu, Belley, Coulevie, Massieu, etc.). Il y aura aussi pour eux un week-end VTT en juin à La Féclaz organisé par le club (10-11/06) ; sans oublier les rassemblements départementaux (Critérium à St Savin) ou nationaux (Semaine nationale des Jeunes en juillet à Châteauroux).

Donc un programme très dense aussi bien pour les adultes que pour les jeunes.

Le Club mettra aussi l'accent cette année sur la formation d'éducateurs (jeunes + de 16 ans et adultes) car comptenu de notre effectif de jeunes, nous n'avons pas assez d'éducateurs ; il est donc fait appel à tout vététiste souhaitant s'investir dans l'encadrement auprès des jeunes.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site
www.cyclovtromagnieu.com
 et également sur notre page Facebook
www.facebook.com/Lecole-Vtt-De-Romagnieu
 ou contacter le Président
 au 06 17 30 21 55.



■ Fun car Club du Dauphiné

Le fun car club du Dauphiné organise sa course nocturne sur piste en 8

le samedi 24 juin à partir de 20 heures

Cette année, une manche spéciale « anciens pilotes »

Feu d'artifice en cours de soirée

Buffet et Buvette sur place

Entrée 3 € (gratuit - 12 ans)



■ FORM'EQUILIBRE

FORM'EQUILIBRE, association de gymnastique loi 1901 créée sur la commune de Romagnieu en 1986, a profité de la dernière assemblée générale en septembre 2016 pour fêter ses 30 ans en présence de 4 de ses présidentes.

Trois fois par semaine, Marie-Paule Andréa, animatrice diplômée, vous accueille salle de la Bruyère, dans une atmosphère sportive mais aussi conviviale et détendue :

Le lundi matin de 8h30 à 9h30

Le mardi soir de 19h00 à 20h30

Le jeudi matin de 10h30 à 11h30

Les séances, adaptées aux personnes de tous âges, sont très variées : cardio, renforcement musculaire, coordination, stretching, abdos .avec utilisation ou non de matériel : ballons, bâtons, élastiques, gildings, haltères, steps .



■ Amicale Boule de Romagnieu

L'Amicale Boule de Romagnieu compte en ce début 2017 :

38 licenciés dont 17 jeunes entre 9 et 15 ans qui sont un bon espoir pour le sport boule.

Ces jeunes sont notre priorité. Très performants, les moins de 13 ans ont remporté le tournoi de Pentecôte à Bellecour, ainsi que les championnats du département de l'Isère et ceux de la région. Un seul mot, BRAVO !

En 2017 des concours officiels auront lieu à Romagnieu :

- Début avril le Challenge Jean REVOL anime les jeux du chalet et de la base de loisirs.

- 11 juin 2017 la coupe Glaudas sera disputée par 80 jeunes du département de l'Isère sur les jeux du lac.

- 14 juillet 2017 Challenge et Coupe François Carre, deux concours qui attirent de nombreux boulistes de haut niveau. Ils seront disputés sur les 2 sites (chalet et lac).

D'autres manifestations non officielles sont prévues pour réunir dans une ambiance conviviale, les licenciés, les adhérents et les sponsors dont les publicités sont présentées le long des jeux.

Et dès avril, comme chaque année, les joueurs de Romagnieu et des villages environnants s'entraînent tous les vendredis après-midi à partir de 14 heures et mettent ainsi de l'animation au centre du village.

Grande nouveauté à partir de cette année :

L'amicale boule organise des cours

de formation pour tous les débutants féminins ou masculins tous les jeudis après-midi avec deux formateurs diplômés du Centre de Formation Bouliste (C.F.B), André Sougey-Fils et Marcel Borne. Les boules adaptées seront mises à disposition des « élèves » par l'Amicale. Qu'on se le dise !

Renseignements et inscriptions auprès d'André au 06 43 61 12 19 ou Marcel 04 76 32 89 06



Les 2 formateurs, André et Marcel

■ Le Sou des Écoles de Romagnieu

L'association du Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations dans le but de récolter de l'argent au profit de l'école maternelle et primaire.

Nous avons la chance d'avoir une équipe enseignante motivée avec beaucoup d'idées diverses et variées qui permettent d'agrémenter et de rendre plus passionnants les apprentissages pédagogiques.

Nous avons également la chance d'avoir la participation tout au long de l'année de bénévoles qui nous permettent de mener à bien nos manifestations.

Et notre association ne manque pas d'idées :

- Au mois d'octobre, nous organisons **LA MATINÉE POMMES**. Sur la place de la Mairie, nous proposons du jus de pommes fraîchement pressé, ainsi que du boudin et des tartes aux pommes « maison ».

- En décembre, **LE MARCHÉ DE NOËL** : préparé par les enfants avec l'aide des maîtresses et des parents bénévoles. Les objets confectionnés sont ensuite proposés à la vente dans la cour de l'école. Une petite restauration ainsi qu'une buvette sont proposées. Les enfants peuvent également se faire maquiller avant de poster leur lettre au Père Noël...

- Au mois de mars, **LE CARNAVAL** avec une nouveauté cette année, sa piste de danse costumée. Les petits et les grands pourront ainsi passer une agréable soirée. L'entrée est gratuite et le Sou proposera une petite restauration ainsi qu'une buvette. Petits et grands sont invités à venir costumés...

- En avril, pour la troisième année consécutive, le week-end **« TARTES ET PIZZAS »** est organisé : confection, cuisson dans 3 fours, transport, vente sur 2 lieux différents. C'est une manifestation imposante pour tous les bénévoles mais la convivialité ainsi que les succès rencontrés les années précédentes sont des facteurs encourageants et motivants.

- Au mois de mai, avec l'arrivée des beaux jours, il sera possible de passer **COMMANDE DE PLANTS** pour le potager ou pour fleurir jardins et balcons...



- Comme chaque année, **LA KERMESSE** clôturera l'année scolaire, le samedi 17 juin. C'est une journée importante pour les enfants : parents et familles pourront visiter les classes après avoir assisté au spectacle des maternelles et aux chants des primaires.

Après s'être désaltéré et restauré, place aux jeux : pêche à la ligne, clown, quilles, jeux d'adresse... autant de jeux qui permettront aux enfants de « gagner » des bons pour se rendre au stand des lots...

Le Sou des écoles tient à remercier vivement tous les membres actifs ainsi que les bénévoles car nous avons vraiment conscience que sans leur investissement aucune manifestation ne serait possible.

UN GRAND MERCI à E.Leclerc pour le point de vente installé lors du week-end tartes et pizzas, mais aussi aux propriétaires des fours, à la Vallée du Guiers FC pour le prêt des plateaux ainsi qu'à toutes les personnes qui prêtent ponctuellement leurs matériels et/ou leurs locaux afin de réaliser le boudin, presser le jus de pommes...

MERCI !

Composition du bureau :

Emmanuel TRILLAT (président)
Jérôme LOCATELLI (vice-président)
Stéphanie NEMOS (Secrétaire)
Gaëlle MITHIEUX (vice-secrétaire)
Laetitia JEDDA (trésorière)

Pour nous joindre :
soudesecoles.romagnieu@yahoo.fr
06.70.34.22.15



■ Tennis Club de Romagnieu

2016 a été riche en activités et 2017 se voit grandir avec l'arrivée d'une équipe hommes qui représentera le Club au championnat de printemps. Par ailleurs, nous continuerons à développer les activités du club : aménagement des terrains, enseignement du Tennis pour les enfants et le tournoi senior début mai.

Rejoignez-nous ! Venez découvrir ou faire découvrir le tennis à vos enfants. Venez renforcer nos équipes de compétition femmes et hommes ou venez tout simplement pratiquer quand bon vous semble.

■ Association de pêche



Toutes les personnes intéressées par la pêche au lac de Romagnieu peuvent prendre contact auprès de l'association de pêche de Romagnieu au 04 76 31 65 80 ou de son président André Sougey-Fils.

Nombreux sont les promeneurs qui interpellent les pêcheurs en ces termes :



« Quels sont les poissons que l'on pêche au lac de Romagnieu ? ».

- **La carpe est le poisson le plus pêché, il en existe 3 variétés** : la carpe miroir, la carpe commune à écailles (espèce protégée) et la carpe amour (carpe végétarienne également protégée)

- **Le brochet** : ce poisson quasi mythique est le plus grand carnassier indigène de nos eaux douces. Sa taille, sa combativité en font un trophée de rêve pour tous les pêcheurs.

- **La perche** est le tigre des herbiers qui s'attaque à tout ce qui bouge ; elle vit et chasse en groupe.

- **La tanche** appartient à la même famille que la carpe : elle se nourrit essentiellement de vers de vase et autres larves d'insectes, voire de petits poissons.

- **La brème** vit en banc. Lorsqu'on en prend une, la seconde n'est pas loin ; elle se nourrit comme la tanche.

- **Le gardon** vit également en banc, c'est le plus répandu de nos poissons ; il est aussi le plus recherché par les prédateurs (brochets, perches et carpes) sans oublier les oiseaux tels les cormorans et les mouettes.

Il faut savoir que les pêcheurs à la carpe remettent toutes leurs prises à l'eau. On appelle cela : la pêche « no-kill ». Les promeneurs ne comprennent pas toujours ce comportement lié à l'évolution de la pêche et à la protection de la nature.

POUR GAGNER VOTRE LICENCE 2017/2018,

PARTICIPEZ À UN PETIT QUIZ !

Bien sûr, il n'y aura qu'un gagnant. En cas d'égalité, la question subsidiaire vous départagera.

A retourner à : tennisromagnieu@gmail.com

1 - Qu'annonce l'arbitre lorsque la balle touche la bande du filet au service ?

☐ Let ☐ Rien ☐ Joli service

2 - En combien de sets gagnants se joue un match de tournoi du Grand Chelem dans le tableau masculin ?

☐ 2 ☐ 1 ☐ 5

3 - Quel est le score du jeu lorsque le serveur marque 3 points et le receveur 2 ?

☐ 3-2 ☐ 30-40 ☐ 40-30

4 - A partir de quelle phase du tableau peuvent se rencontrer les têtes de séries 1 et 2 d'un tournoi ?

☐ ¼ de finale ☐ 1/16 de finale ☐ finale

5 - Une rencontre de coupe Davis se joue en combien de matchs ?

☐ 3 ☐ 5 ☐ 4

6 - Comment sont répartis les matchs pendant une rencontre de coupe Davis ?

☐ 2 simples et 2 doubles ☐ 3 simples

☐ 4 simples et 1 double

7 - Le tournoi des petit-AS est un tournoi de jeunes qui se déroule tous les ans à Tarbes. Mais quelle est la catégorie d'âge qui y participe ?

☐ 14-16 ans ☐ 12-14 ans ☐ 10-12 ans

8 - Lors d'un match de double, quelle partie du terrain devient jouable et qui ne l'est pas en simple ?

☐ Les couloirs ☐ Les carrés ☐ Les lignes

9 - Comment se nomme le coup de volée à la fois puissant et qui cherche à terminer le point ?

☐ Le smash ☐ Le smach ☐ Le smache

10 - Combien y a-t-il de courts de tennis à la base de Loisirs de Romagnieu ?

☐ 4 ☐ 2 ☐ 3

Question subsidiaire (sans dépasser le montant et le plus près du chiffre) :

A combien s'est élevée la facture des balles de tennis 2017 pour le club de Tennis de Romagnieu ?

<http://tennisromagnieu.wixsite.com/tennis-romagnieu>

CONTACT

6 place des Écoles à Romagnieu
04 76 32 24 51
espaceculturel-romagnieu@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	16h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h30 15h00 - 17h00
Vendredi	16h30 - 19h00
Samedi	09h00 - 12h00

Bibliothèque ABCD'R* :

* ABCD'R :

Association de la
Bibliothèque
Communale
De
Romagnieu



Sortez vos agendas !

LE CAFÉ DE FLO



SAM 24 06 lancement du Café de Flo

Votre Espace Culturel est heureux de vous annoncer la création de son Café littéraire qui réunira, de façon ponctuelle dans l'année, des lecteurs ayant envie d'échanger sur les livres qu'ils ont lus, aimés ou moins aimés.

Et pour inaugurer ce café littéraire, nous aurons le plaisir de recevoir une écrivaine, Gaëlle Josse, le samedi 24 juin à 15 h à l'Espace Culturel.

Que les personnes intéressées par cette rencontre se fassent inscrire (les places sont limitées !).



BIO EXPRESS

Venue à l'écriture par la poésie, Gaëlle Josse est l'auteur de plusieurs romans, très remarqués par les lecteurs et par la presse : *Les heures silencieuses*, *Noces de neige*, *Le dernier gardien d'Ellis*

Island, *L'Ombre de nos nuits...*

Également parus en édition de poche, ces titres ont remporté de nombreux prix. Ils sont étudiés dans de nombreux lycées et collèges, où Gaëlle Josse est souvent invitée à intervenir, tout comme en librairies et médiathèques. *Les Heures silencieuses* ont été traduites en plusieurs langues et le *Dernier Gardien* a de nombreuses traductions en cours.

Gaëlle Josse est diplômée en droit, en journalisme et en psychologie clinique. Après quelques années passées en Nouvelle-Calédonie, elle travaille à Paris et vit en région parisienne.

VEN 09 06 Balade contée autour du Lac

SAM 25 11 les Lectures gourmandes !



Hasard du calendrier 2017, la soirée des Lectures gourmandes organisée par l'ABCD'R et l'Espace Culturel de Romagnieu se tiendra le 25 novembre, jour de Sainte Catherine. L'occasion à ne pas manquer pour mettre les «Catherine» à l'honneur ! Les Catherinettes «chapeautées» seront récompensées.

ET TOUTE L'ANNÉE, service de portage de livres à domicile

par Gilles et Josiane de la bibliothèque

Livraison un mercredi par mois, le matin
Un moment d'échange et de convivialité
autour du livre.



Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, même temporairement (convalescence, maladie, isolement, canicule...), l'association de votre bibliothèque propose un service de portage de livres à domicile pour les personnes résidant à Romagnieu. Après inscription à la bibliothèque, Gilles et Josiane vous livrent directement à votre domicile. Un choix important de documents vous est présenté à chaque visite : romans, documentaires, revues, livres en gros caractères...

Pour plus d'informations, il vous suffit de téléphoner au 04 76 32 24 51 et un 1er rendez-vous sera fixé. Il permettra de déterminer vos goûts de lecture.

Faire du sport en Loisir ou en Compétition avec Sport Adapté ou Handisport

Pratiquer régulièrement une activité physique c'est bon pour la santé, le bien-être, la mobilité, le lien social. C'est un bon moyen de se changer les idées, d'évacuer le stress, de s'amuser, de partager, de se dépasser.

Si vous êtes en situation de handicap, les fédérations Sport Adapté ou Handisport peuvent vous conseiller et vous aider à trouver un sport qui correspond à vos envies.



Vous êtes porteur d'une déficience motrice ou sensorielle :

Comité Départemental Handisport Isère
0438020041 cd38@handisport.org
isere-handisport.org

Accueil possible à la Maison du Département
Vals du Dauphiné

Prise de rendez-vous au : 04 38 02 00 41



Vous êtes en situation de handicap mental ou psychique :

Ligue Sport Adapte Rhône-Alpes
04 74 19 16 16

contact@sportadapte-rhonealpes.org
www.sportadapte-rhonealpes.org

Prise de rendez-vous au: 04 74 19 16 16 ou
04 76 26 63 82

Plongée sous la glace du lac

Samedi 28 janvier après-midi, les promeneurs du lac de Romagnieu ainsi que quelques élus ont pu profiter d'un divertissement hors norme : celui de la plongée sous glace.

Suite à l'autorisation délivrée par Céline REVOL, première adjointe, les 8 membres présents du Club de plongée AQUA BULLES de Les Abrets en Dauphiné ont pratiqué leur sport en milieu naturel. En effet, à tour de rôle et par binôme, ils se sont immergés dans les eaux du lac de Romagnieu à une température d'environ 4°C et recouverte d'une épaisse couche de glace.

«Une expérience formidable et des ressentis particuliers» disent-ils en sortant des eaux.

L'exercice s'est bien déroulé sous l'œil attentif et professionnel de son encadrant principal, Monsieur Christian CHEMIN. Tous espèrent renouveler cette expérience si le temps le permet... et remercient chaleureusement la commune de leur avoir permis cette plongée un peu atypique.



■ La CROIX-ROUGE française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent et nous avons ouvert en septembre une vestiboutique destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et adultes, ouverte tous les jeudis).

A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Une vestiboutique est également au service de tout public.

Nous terminons l'aménagement d'un nouveau local aux Abrets, 68 rue Gambetta pour étendre nos activités secouristes et sociales.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Le président,
Jean-Michel Bodron

CONTACT :
Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

■ Amicale don du sang



CHIMILIN/AOSTE/GRANIEU/ROMAGNIEU L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles en réunion

Janine Barbier, présidente de l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles, Noël Mercier-Labbé, Jocelyne Genin et Marie-Claire Favaron de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chimilin, Aoste, Granieu, et Romagnieu.

Vendredi, la salle des fêtes de Chimilin accueillait une trentaine de participants à l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles. Parmi les présents, Monique Chabert, maire de Chimilin, Jean-Raymond Bachelier, premier adjoint, et Roger Marcel, maire d'Aoste. En effet, l'association concerne plusieurs communes : Aoste, Chimilin, Granieu et Romagnieu. La première magistrate de Chimilin a remercié et félicité cette association qui œuvre pour une

cause solidaire, et rappelé son rôle fédérateur. Le président, Noël Mercier-Labbé, a dressé le rapport moral de l'année 2016, indiquant une baisse du nombre de présents, 420 au total, dont 21 nouveaux donneurs. La secrétaire, Marie-Claire Favaron, a énoncé le rapport d'activités, détaillant avec soin le nombre de présents et de prélevés pour chaque collecte de sang. Les sorties et autres manifestations ont été également indiquées. La trésorière, Jocelyne Genin, a poursuivi la réunion avec lecture du bilan financier. Un grand rendez-vous est à noter, entre autres, la randonnée annuelle qui aura lieu le 7 mai. La présence de Janine Barbier, présidente de l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles a permis

notamment que soient énoncées les différentes dates à retenir au niveau de l'Union Départementale. Certains points liés à la thématique du don du sang, ou encore de moelle osseuse ont été abordés. Après renouvellement des membres du conseil d'administration, le président a lancé un appel aux bonnes

volontés, sans manquer d'indiquer que trois nouvelles recrues intègrent l'association. Le temps de remise des décorations a permis de récompenser les 6 niveaux, correspondant pour chacun d'eux à un nombre de dons effectués. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Chimilin.



de gauche à droite vice président - trésorière - présidente - responsable dossiers clients



départ opération brioches 2016 de Romagnieu

■ ADMR

Notre siège est à Aoste. Nous rayonnons sur quatre communes : Aoste, Chimilin, Granieu, Romagnieu.

Une vingtaine de salariées intervient chaque année auprès de 110 clients en moyenne.

C'est aussi une équipe de 15 bénévoles, tous retraités, qui par conviction et engagement, consacrent une bonne partie de leur temps à la gestion de l'Association.

Un bel exemple de citoyenneté dans une société qui manque de plus en plus de repères.

Notre rôle : accompagner les personnes âgées dans les actes quotidiens de leur vie : ménage, entretien du linge, repassage, préparation des repas, aide aux courses, aide à la toilette et à l'habillage, aide à la prise des repas.

Accompagner des jeunes mères de familles fragilisées par la maladie ou les accidents de la vie.

Porter chaque jour à domicile, une quarantaine de repas à des personnes n'étant plus en capacité de cuisiner.

C'est enfin sur la commune de Chimilin prendre en charge des enfants pour aider à faire leurs devoirs.

Notre déontologie, c'est le principe de l'universalité. Cela signifie que nous sommes au service de tous quels que soient leur situation, leur état de santé physique et psychique, leurs croyances, leurs opinions.

Enfin au-delà de l'aide pratique apportée, notre but, c'est aussi le lien social.

Chaque jour, voir arriver la salariée de l'ADMR, c'est un peu comme recevoir le facteur.

C'est l'occasion de parler de la pluie, du beau temps, de ses douleurs, de la vie du village, apprendre les bonnes et mauvaises nouvelles. Cette présence au quotidien, c'est tout simplement du réconfort et cette chaleur humaine qui manquent tant par ailleurs.

Katia DIFRANCESCO-PATRON
Présidente de l'ADMR de la Bièvre

■ Ambre Services

Ambre services
aide à domicile
À PONT DE BEAUVOISIN

**Gagnez en autonomie,
Apprenez à vous servir d'une tablette !
Connectez-vous !**

Tous les Mercredis
de 14h30 à 16h
Sur inscription, places limitées

ATELIERS GRATUITS
Inscrivez-vous !

ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE
accessibles à tous les retraités qui souhaitent découvrir Internet et l'utilisation d'une tablette ou d'un smartphone connecté.

Carsat

ateliers gratuits
pour plus
d'autonomie

2 modules :
et Initiation
Perfectionnement

Ambre Services propose des ateliers d'initiation au numérique, pour découvrir internet et l'utilisation d'une tablette ou d'un smartphone connecté.

Un formateur vous accompagne et vous propose des explications personnalisées pour apprendre à utiliser messages, photos, jeux, achats et démarches en ligne, appels vidéo pour garder le contact avec votre famille.

- Initiation sur votre propre matériel ou sur les tablettes mises à disposition pendant l'atelier.
- Possibilité de conseils à l'achat et d'aide à l'installation. Atelier limité à 6 personnes par groupe et réservé aux retraités.

CONTACT
3 rue du Professeur Trillat
38480 Pont de Beauvoisin
Tel. 04 76 05 51 89
Port. 06 59 58 14 71
mail : ambreservices@gmail.com
www.ambreservices.fr

■ Entraide internationale

Pas de chômage pour le bénévolat à l'Entraide ! Cette année sera encore active, avec d'une part la mission d'améliorer la situation de personnes ou de familles en situation de précarité dans notre région et d'autre part de parer à des situations d'urgence à l'étranger.

Ainsi, trois convois sont prévus en 2017.

En avril, un camion est parti en direction de la Grèce afin de donner un peu de confort et réconfort à quelques-uns des 50 000 réfugiés qui ont fui la guerre et les exactions. Ce sont des familles et des enfants qui vivent depuis des mois dans des camps, par groupes de 1500 ou 2000, dans des conditions extrêmement difficiles, sans revenus et sans que se profile d'issue à leur exode. Nous leur avons apporté des couvertures et de simples produits d'hygiène et d'entretien, si faciles pour nous à acheter mais inaccessibles pour eux.

En juin, nous irons en Albanie, puis en septembre en Roumanie et en Bulgarie où nous sommes attendus cette année encore : en effet, un lien fort tisse nos relations avec les communautés et les associations qui attendent nos secours afin de secourir à leur tour.

Pour organiser ces départs, les bénévoles récupèrent, trient, réparent, nettoient tout ce qui part. Le surplus des vêtements, des objets, des marchandises diverses et des métaux, est revendu : rien ne se perd à l'Entraide, il faut trouver des fonds pour secourir ici et là-bas.

A vos agendas !

les 11 et 12 novembre -
Vente jeux, jouets, livres, décorations de Noël etc... à la salle Abbé Perrin de Romagnieu

le 1er décembre,
Concert d'Alain Noël
Gentil à 20 heures à
Corbelin afin de fêter le 30^{ème} anniversaire de notre 1^{er} convoi.

RELAIS GUIERS-AINAN Entraide Internationale -
1113. route de la Bruyère - 38480 ROMAGNIEU
Téléphone : 04.76.91.01.87
E-mail : relaisguiersainan@orange.fr
www.entraide-humanitaire.fr -
Association assimilée d'utilité publique



■ Comice 2016 et Comice 2017

Quelques photos du char de Romagnieu du Comice agricole de l'année 2016 à Chimilin sur le thème du lait.

A vous de jouer pour découvrir le thème du char cette année ?



Beaucoup le guettent chaque matin

Pour connaître de près ou de loin

Ce qui se passe au quotidien

Et dans le feu il brûle bien

Vous l'aurez deviné nous en sommes certains

Sur le char du Comice il se verra de loin

Ou sous forme de rébus



RDV le 2 septembre à Pressins pour la réponse !

Fête de la Ruralité et Comice 2017 à Pressins

• **Dimanche 27 Août, Concours de Labour,**
accompagné d'une exposition de plus de 60 tracteurs et charrues, c'est un moment convivial et sympathique attendu par tous.

• **Vendredi 1^{er} Septembre, Concours d'élevage,**
avec 400 bêtes environ venant de tout le département de l'Isère et exposées pendant les 3 jours du concours d'élevage.
Dès l'arrivée, les animaux seront soumis à un contrôle sanitaire, puis douchés avant d'être installés dans les logettes.
Pendant toute la durée de l'exposition, les bovins seront bichonnés, brossés, tondus. Les vaches laitières seront traitées mécaniquement.

• **Samedi 2 Septembre,**
les laitières défilent en présentation devant un jury professionnel qui déterminera la meilleure vache allaitante du département.

• **Dimanche 3 Septembre, concours**
sur présentation des bêtes à viande avec défilé des plus beaux taureaux du département.
Durant les 3 jours de fête, une animation sera assurée autour de la traite, du nettoyage et de l'alimentation des animaux.
En parallèle du concours d'élevage, d'autres exposants vous inviteront à visiter leurs stands de basse-cours, les productions de fruits et légumes du secteur et le matériel agricole.

• **Dimanche 3 Septembre, Comice agricole,**
avec le matin une messe sous chapiteau, puis l'après-midi, un grand défilé de chars dont celui de la reine et ses dauphines.



■ VDGFC

La Grande Brocante au centre du village organisée par "Vallée du guiers Football Club" aura lieu le Dimanche 16 Juillet 2017.

ROMAGNIEU
DIMANCHE 16 JUILLET 2017
23^{ème} Grande Brocante

Réservation en ligne sur:
vdgfc-manif.fr à partir du 15 Mars
15 € les 5 m²

O'Lac de Romagnieu

Nouveautés 2017

- Présence d'un agent de sécurité.
- Locations de jeux : du 1er juillet au 31 août 2017
- Rosalie, Karts, pédalos, paddles...
- Et animation sur réservation SEGWAY = circuit d'environ 1 h

La base de loisirs

La gérance 2017 : la gérance est reconduite. L'exploitant de celle-ci sera **Monsieur Mathis Millon**. Il vous accueillera avec son équipe du 1er mai au 30 septembre 2017 et vous proposera de la petite restauration, restauration rapide, glaces...

Scolaires de Romagnieu : Pour la 4ème année consécutive, tous les enfants scolarisés à l'école de Romagnieu se verront offrir une entrée gratuite sur la base de loisirs. Les tickets seront distribués en juin 2017.

Ouverture de la base de loisirs :

DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE :

Ouverture du snack-bar.

DU 1ER MAI AU 30 MAI :

Entrée gratuite sur la base de loisirs

DU 1ER JUIN AU 31 AOÛT :

Baignade ouverte et surveillée de 10h à 18h ou 18h30 selon la saison. Entrée payante.

Rappel : Les chiens sont autorisés en laisse uniquement du 1er septembre au 30 mai. Les chiens sont strictement interdits du 1er juin au 31 août sur la base de loisirs.



Les travaux pour la saison 2017

- Réfection complète, agrandissement et éclairage de la terrasse du snack
- Réfection des réseaux d'eaux pluviales
- Plantations de végétaux fleuris et embellissement du site
- Aménagement de la partie bar du snack (plan de travail + étagères à verres...)
- Mise en place d'un portique galvanisé pour l'entrée de la base de loisirs
- Sonorisation de la plage pour une meilleure efficacité aux niveaux des messages de surveillance faites par les Maîtres-nageurs.
- Achats de 4 talkies-walkies
- Remise en état du ponton de baignade
- Installation et modification de l'éclairage extérieur de la base de loisirs

Montant total des travaux : 34 336.69 € TTC



Bilan 2016 ...
+ 25 933 entrées

Les membres de la commission du lac sont satisfaits de ce résultat encourageant qui résulte d'une volonté et d'un dynamisme collectif au sein de la commission et de l'ensemble du conseil municipal. Les travaux d'aménagement faits en 2016 (plage) ont été très appréciés par les baigneurs et autres utilisateurs de cette belle base de loisirs. Pour 2017, de nouveaux travaux sont en cours afin de continuer l'embellissement de ce lieu et de toujours augmenter l'attractivité du site de notre Base de loisirs de Romagnieu pour qu'elle soit un lieu incontournable et de référence dans notre nouveau territoire des Vals du Dauphiné.

Communication

Impression de 10 000 flyers pour 280 € qui seront distribués par une société de distribution pour 4000 exemplaires ; le reste sera distribué par les membres de la commission et mis à disposition dans les offices du tourisme locaux et les mairies. Impression de 600 cartes Pass 'O'Lac.



RENSEIGNEMENTS

Tel Mairie 04 76 37 01 78

Tel Lac 04 76 32 55 69

Agenda

VEN 09 JUIN
Balade familiale
contée autour du lac

VEN 23 JUIN
Musique O'Lac

SAM 22 JUILLET
Animation Astr'O'Lac
avec le club d'astronomie
Nuits Magiques

JEU 27 JUILLET
à 19 h : Animation
O'Lac avec le groupe
STRACHO,
4 musiciens

VEN 28 JUILLET
Cinéma plein air
Org. Commune - Lac



en
partenariat
avec la
bibliothèque

Lire O'Lac

Les livres s'invitent au lac du 1er juin au 31 août 2017

Facilement repérable dès la plage du lac, près du poste de secours, est installée sous une paillote une barque blanche et bleue au contenu inhabituel : des romans, des BD, des revues ou encore des albums pour les plus petits remplissent les étagères de cette barque transformée en coin lecture, le temps de la saison estivale. De quoi satisfaire les envies littéraires de toute la famille.

Un large choix de lecture gratuit pour tous mis à disposition des baigneurs

La barque est régulièrement approvisionnée par Patricia, bénévole à l'espace culturel qui veille au bon fonctionnement de cette bibliothèque éphémère mais chacun peut aussi, sur le concept du troc, apporter un livre qu'il souhaite partager et en prendre un autre qui lui plaît en échange. Et voilà des livres en route pour une seconde vie !

Bonne lecture estivale !

- LES PRIX :

Entrée individuelle : **2,50 €**
(gratuit pour les -de 4 ans)

Entrée groupe : **2 €**
(à partir de 20 personnes sans min. d'âge)

Carte d'abonnement (nominative)
Romagnolands : **25 € la saison**

Carte d'abonnement (nominative)
extérieur : **30 € la saison**

Carte Pass' o'Lac (famille) :
20 € les 10 entrées

AGENDA

JUIN

MER. 07 **REPAS RESTAURANT CONDESIAT**
Club de l'Amitié - Saint André le Bouchoux (Ain)

VEN. 09 **BALADE CONTÉE FAMILIALE**
ABCD'R (bibliothèque) - Lac de Romagnieu

LES 10/11 **FÊTE DU TENNIS**
Tennis - Base de loisirs de Romagnieu

LES 10/11 **FÊTE DU FOUR**
Vallée du Guiers FC - Aoste - St Genix

DIM. 11 **CONCERT**
Amis de Saint Hilaire - Eglise Romagnieu

DIM. 11 **COUPE GLAUDAS**
Amicale Boules - Lac

SAM. 17 **KERMESSE**
Sou des écoles - Village

VEN. 23 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Vallée du Guiers FC - Chimilin 18h

VEN. 23 **MUSIQUE O'LAC**
Snack-bar - Lac de Romagnieu

SAM. 24 **CONCOURS MUNICIPALITÉ**
Amicale Boules - Chalet 17h

SAM. 24 **FUN CAR**
Fun Car du Dauphiné - 20h

JUILLET

DIM. 02 **CROISIÈRE CANAL SAVIÈRES**
Les Amis de Romagnieu - Chanaz

MER. 05 **REPAS FIN SAISON**
Club Amitié

DIM. 09 **KERMESSE**
St Christophe de Romagnieu - Salle Abbé Perrin

VEN. 14 **CHALLENGE FRANÇOIS CARRE**
Amicale Boules - Matin et après-midi

VEN. 14 **PIQUE NIQUE**
Amicale Donneurs de Sang - Village

DIM. 16 **BROCANTE**
Vallée du guiers FC - Village

SAM. 22 **ASTR'O'LAC**
Commune- Lac de Romagnieu

JEU. 27 **ANIMATION O'LAC** Avec le groupe STRACHO
VDD - Lac à 19h

VEN. 28 **CINÉMA PLEIN AIR**
Commune - Lac

AOÛT

SAM. 05 **NUIT DU LAC**
Comité des fêtes - Lac

DIM. 06 **RASSEMBLEMENT NETTOYAGE**
Comité des fêtes - Lac Romagnieu 7h

LES 10/11 **COLLECTE DE SANG**
Amicale donneurs de sang - Salle Abbé Perrin 17h - 20h

DIM. 27 **CONCOURS DE LABOURS**
Société d'Agriculture - Pressins

SEPTEMBRE

LES 02-03-04 **ENDURO 48H**
Association Pêche - Lac de Romagnieu

DIM 03 **COMICE AGRICOLE**
Société d'Agriculture - Pressins

VEN. 08 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Sou des Ecoles - Salle Abbé Perrin

MAR. 12 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - REPAS**
Club de l'Amitié - Salle Abbé Perrin

LES 16-17-18 **FINALE ENDURO 48H**
Association Pêche - Lac de Romagnieu

SAM. 30 **FERMETURE PERMIS JOURNALIERS**
Association Pêche - Lac de Romagnieu

OCTOBRE

DIM. 01 **BOUDIN À LA CHAUDIÈRE**
Association Boules - Chalet

SAM. 7 **REMERCIEMENTS CFR**
Comité des Fêtes- Salle Abbé Perrin

DU 12 AU 15 **ENDURO CARPES TÉLÉTHON**
Association Pêche - Lac

SAM. 14 **CONCOURS SOCIÉTAIRES**
Amicale Boules - Chalet

SAM. 14 **CRITERIUM DES JEUNES**
Cyclo Club

DIM. 15 **MATINÉE POMMES**
Sou des Écoles- Place du village

SAM. 21 **LOTO**
Vallée du Guiers FC-Salle polyvalente Aoste

DIM. 29 **VTT MARCHÉ**
Cyclo Club - Salle Abbé Perrin

NOVEMBRE

SAM. 04 **DÎNER DANSANT**
Amicale donneurs de sang - Aoste 20h

DIM. 05 **BOUDINS CHAUDIÈRE**
Association Pêche - Lac

LES 11-12 **VENTE DE JOUETS**
Entraide Internationale - Salle Abbé Perrin

SAM. 25 **LECTURES GOURMANDES**
ABCD'R (bibliothèque) - Salle Abbé Perrin

DÉCEMBRE

SAM. 2 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Cyclo Club - Salle Abbé Perrin

DIM. 3 **CHOUROUTE À EMPORTER**
St Chirstophe de Romagnieu -Salle Abbé Perrin

VEN. 8 **MARCHÉ DE NOËL**
Sou des Écoles - Écoles

LES 09-10 **THÉÂTRE**
Mémoire du Village - Salle Abbé Perrin

LES 16-17 **MOULES-FRITES-HUITRES**
Vallée Du Guier FC- Salle des Fêtes St Genix

MAR. 19 **REPAS DE NOËL**
Club de l'Amitié - Salle Abbé Perrin

JEU. 21 **COLLECTE DE SANG**
Amicale Donneurs de Sang - Aoste 17h - 20h